

PATRICK ROY A RETROUVÉ LA SÉRÉNITÉ

Cahier Sports
page S2



La Presse

cyberpresse.ca

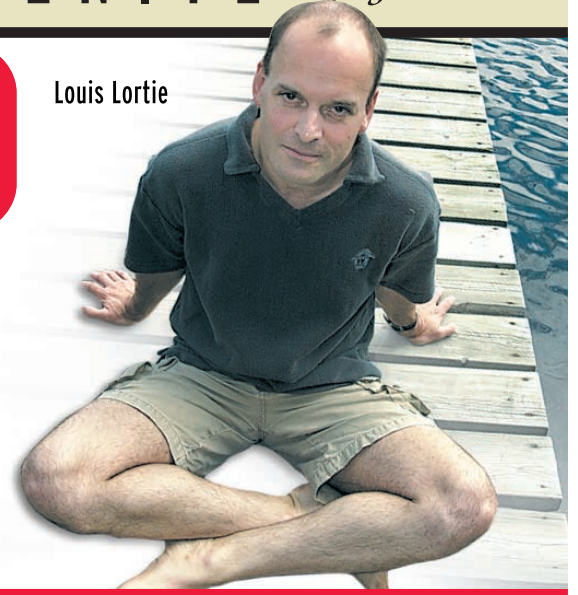
Butiner dans la cuisine

Cahier Actuel, page B1

Le piano dans la tête

Cahier Arts+Spectacles, page C1

Louis Lortie



MONTRÉAL | JEUDI 6 SEPTEMBRE 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 312 > 76 PAGES > 6 CAHIERS | 60 C TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢

YES SIR!

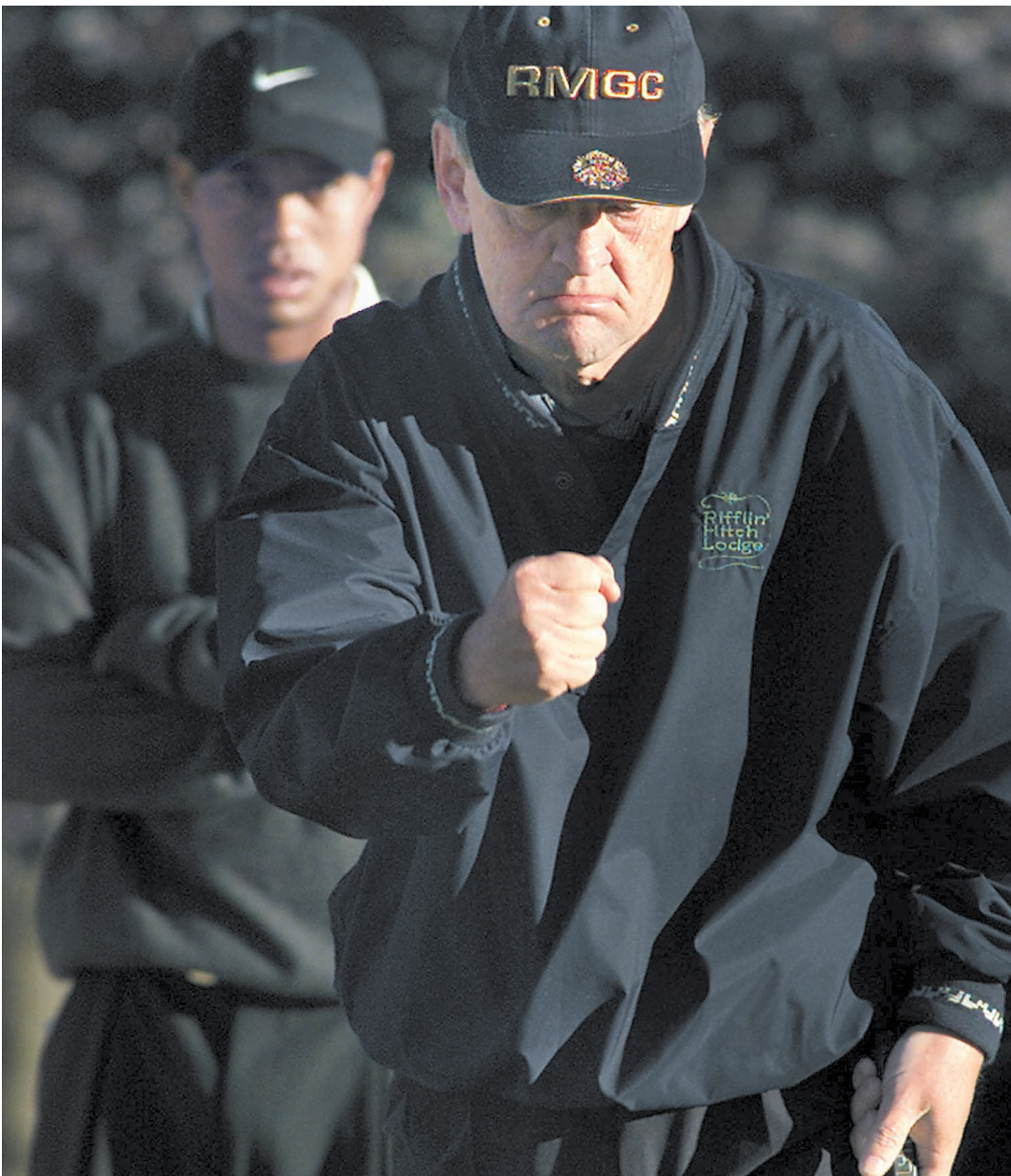


PHOTO REUTERS

Sous le regard attentif de Tiger Woods, son partenaire de la journée, le premier ministre Jean Chrétien célèbre la réussite de son coup roulé lors du tournoi Pro-Am hier au club Royal Montréal. « M. Chrétien est un amoureux du golf et nous avons eu du plaisir. Si nous pouvons intéresser plus de chefs de gouvernement au golf, nous ferons beaucoup pour la promotion de notre sport », a lancé Woods, en bon politicien. Mentionnons que Jean Chrétien a terminé sa ronde à 95, alors que le champion mondial a remis une carte de 64, soit 6 coups sous la normale. À lire, « Beau coup, mon Johnny! » la chronique d'Yves Boisvert en page A5 et autres informations sur l'Omnium canadien, dans le cahier Sports, pages 3, 8 et 9.

La police refuse de chasser les squatteurs

Le maire Bourque souhaitait une intervention des forces de l'ordre

ÉRIC TROTTIER

Contrairement à ce que le maire Bourque laisse entendre depuis deux jours, la Ville a bel et bien demandé au Service de police de la CUM d'intervenir pour déloger la quarantaine de squatteurs du centre Préfontaine, dans l'est de Montréal. Mais la police a refusé parce qu'elle estime que les raisons invoquées par la Ville ne tiendraient pas devant un tribunal.

Voilà ce qu'a appris *La Presse* hier auprès de plusieurs sources tant à la police qu'à la Ville de Montréal. « Oui, la Ville a demandé à la police d'intervenir, a confié un membre de l'administration Bourque, qui a demandé à conserver l'anonymat. Mais le Service de police nous a répondu qu'il ne disposait pas des moyens légaux pour intervenir, parce que les squatteurs ont été invités par le maire à s'installer au centre Préfontaine. Le résultat, c'est que tout le monde attend maintenant un prétexte légal qui permettra d'évacuer le centre pour de bon. »

Selon nos informations, le Service de police avait décidé dès vendredi dernier, soit quatre jours avant l'échéance de l'ultimatum donné par le maire aux squatteurs, qu'il n'y

aurait pas d'évacuation forcée des lieux.

« Je ne peux infirmer ni confirmer ça, mais c'est sûr qu'il y a eu des discussions avec la police », a déclaré le maire Bourque, manifestement mal à l'aise lorsque *La Presse* l'a interrogé hier en fin de journée.

Depuis mardi, le maire ne cesse de répéter qu'il ne voulait pas faire appel aux policiers et à la violence pour déloger les squatteurs. Hier, il a précisé avoir mandaté la conseillère Claire Saint-Arnaud, membre du comité exécutif de la Ville et vice-présidente de la commission de la sécurité publique de la CUM, pour entreprendre des démarches au cours des derniers jours auprès des policiers. « Il ne s'agissait pas d'une demande formelle, mais d'exploration, a nuancé une autre source impliquée dans le dossier. La Ville voulait identifier les moyens légaux qui pouvaient justifier une intervention policière, mais la police n'en voyait tout simplement pas. »

Pourquoi? Parce que, d'une part, la Ville a officiellement invité les squatteurs à venir habiter rue Rachel au début du mois d'août. L'idée, à ce moment, consistait à les faire abandonner un autre squat, à l'îlot Overdale, considéré dangereux.

Voir POLICE en A2

La situation empire

Le niveau d'eau au port de Montréal a atteint un seuil inégalé depuis des décennies en août et il est à prévoir que la situation sera encore pire en septembre. « La chaleur, les faibles précipitations et le manque de glace sur les Grands Lacs l'hiver dernier ont entraîné une évaporation plus importante que d'habitude », explique-t-on.

Voir nos informations en E1

Air Transat admet une mauvaise installation de moteur

MATHIEU PERREAULT

AIR TRANSAT A ADMIS hier que l'Airbus 330 qui a atterri en catastrophe, moteurs privés d'essence, aux Açores le 24 août, avait été mal réparé quelques jours auparavant. Mais la ligne aérienne rejette la responsabilité sur le fabricant du moteur, Rolls-Royce.

Au cours du changement du moteur droit, le 19 août, une pompe hydraulique provenant d'un autre type de moteur Rolls-Royce avait

été installée, ce qui avait incité le mécanicien responsable du changement à alerter son supérieur. Un conduit d'essence menant au moteur droit s'est rompu pendant le vol.

« Il n'est pas encore certain que l'installation de la mauvaise pompe a provoqué une fuite de carburant aussi intense », a déclaré en entrevue Seychelle Harding, porte-parole d'Air Transat. « Il faudra attendre le résultat de l'enquête métal. D'habitude, quand une ligne hy-

draulique frotte sur une ligne de carburant, ça crée un trou de la taille d'une épingle. »

M^{me} Harding a aussi précisé que Rolls-Royce n'avait à ce moment jamais émis d'avertissement spécifiant que la pompe ne pouvait pas être utilisée pour un autre type de moteur. Cet avertissement a été distribué après l'incident, le 29 août, a-t-elle indiqué. La responsable des relations publiques de Rolls-Royce pour l'Amérique du Nord, Leslie Wilder, a déclaré par courriel que la compagnie britanni-

que, « comme toutes les compagnies impliquées », attend les conclusions de l'enquête et ne fera pas de commentaires.

Le moteur fourni par Rolls-Royce pour le changement du 19 août n'était pas du même type que les moteurs des autres Airbus d'Air Transat. « C'était un moteur de même série, mais prémodifié, alors que la plupart de nos moteurs sont postmodifiés, a dit M^{me} Harding.

Voir MOTEUR en A2

L'escalade de la violence atteint presque le barbarisme

LONDRES — Depuis lundi, on croyait que les protestants du nord de Belfast avaient atteint le fond du baril en abreuvent d'injures et en jetant des pierres aux enfants catholiques qui osent fouler « leurs » trottoirs pour se rendre à l'école. On avait tort.

Hier matin, une attaque à la bombe dirigée contre le cortège d'écolières terrifiées a semé la consternation puis la colère, d'un bout à l'autre de l'Irlande du Nord.

La bombe artisanale a explosé aux pieds des policiers chargés d'escorter, pour la troisième jour-

née consécutive, une centaine de fillettes catholiques à l'école Holy Cross, dans le quartier Ardoyne. Quatre policiers ont été blessés.

L'explosion a semé la panique parmi les enfants en pleurs, qui se sont mis à courir dans tous les sens. Leurs parents, eux aussi sous le choc, les ont rattrapés et conduits au pas de course à l'intérieur de l'école.

Voir VIOLENCE en A2

C'est la course « contre l'échec » à la Conférence de Durban

DURBAN — La Conférence mondiale contre le racisme (CMCR) doit accoucher de deux documents n'ayant qu'une valeur morale, et non juridique, mais

à deux jours de la clôture il était impossible de dire, hier, si les 163 pays participants réussiraient à éviter l'échec.

C'est que les enjeux sont planétaires. Les descendants des maîtres et des esclaves d'hier, des colonisateurs et des colonisés d'hier, se confrontent pour la première fois



JOONFED KHAN
envoyé spécial
EN AFRIQUE DU SUD

sur le sujet sous l'égide de l'ONU dans l'espoir d'attaquer le racisme, la discrimination raciale et l'intolérance, et de préparer un avenir meilleur pour toutes et pour tous.

Les deux conférences précédentes, celles de 1978 et 1983, s'étaient déroulées dans le contexte de la guerre froide.

Voir CONFÉRENCE en A2

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

| | | | |
|---------------------------------|--------|------------------|----------|
| Arts et spectacles - télévision | C1-C8 | Loteries | A2, A4 |
| Bandes dessinées | C2 | Monde | A13, A14 |
| Bridge | E8 | Mots croisés | E8, S10 |
| Décès | D10 | Mot mystère | E8 |
| Économie | E6, E7 | Petites annonces | E4 |
| Éditorial | D1-D17 | - immobilier | E4, E5 |
| Étes-vous observateur? | A16 | - marchandises | E5 |
| Feuilleton | E4 | - emplois | E5 |
| Forum | E8 | - automobile | E5, E6 |
| Horoscope | A17 | - affaires | D4 |
| | E6 | Politique | A7-A9 |
| | | Quoi faire | D18 |

MÉTÉO

Passages nuageux
Maximum 22 > minimum 14



6 21924 98765 1

Offre spéciale Lunettes complètes*

monture + verres (simple vision) = **79\$**

monture + verres (double vision) = **129\$**

monture + verres (progressifs) = **189\$**

* Pour la sélection voir en succursale. Traitement en sus. Valable jusqu'au 30 septembre 2001. Ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Détails en magasin. Achetez maintenant et payez en 12 versements égaux sans intérêts.

GREICHE SCAFF

OPTOMÉTRISTES

www.greiche-scaff.com

Examen de la vue Verres de contact

Grand choix de montures exclusives

PARTOUT AU QUÉBEC

Pour renseignements, appelez (514) 336-4444

Sans frais 1 877 667-2020

DEMAIN DANS LA PRESSE

Fuir les clichés

Son nom n'est peut-être pas encore familier à l'oreille des cinéphiles, mais son visage a été vu dans bon nombre de productions françaises. Zinedine Soualem, qui a récemment donné la réplique à Sandrine Bonnaire et Jacques Gamblin dans *Mademoiselle*, a été de tous les films de Cédric Klapisch. L'acteur aura toutefois dû traverser l'Atlantique pour décrocher son premier vrai grand rôle. Dans *L'Age de goudron* de Denis Chouinard, qui prend l'affiche demain, Soualem se glisse dans la peau d'Ahmed Kasmi, père de famille d'origine algérienne en attente de sa citoyenneté.



À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles.

LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE

À trois chiffres : 2-1-9 > À quatre chiffres : 7-9-1-6

LOTO 6/49 > 8-9-21-34-42-43 Compl. : 5 > Extra : 0-6-0-9-9-2

POUR NOUS JOINDRE

La Presse 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6972

Quoi faire aujourd'hui
quoifaire@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOURS (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911

abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

SUITES DE LA UNE

POLICE

Suite de la page A1

La Ville et les squatteurs ont alors signé une entente, écrite à la main, qui demeure floue sur les délais, ne contient pratiquement pas de contraintes pour les squatteurs, mais qui stipule que ces derniers peuvent demeurer au centre Préfontaine aux frais de la Ville.

Le reste, par exemple les conditions imposées par la Ville, a fait l'objet d'une entente verbale survenue dans les jours suivants.

Dans les circonstances, pour la direction du Service de police, qui a passé les derniers jours à consulter son bureau du contentieux,

les arguments juridiques justifiant l'évacuation de l'immeuble sont pour ainsi dire inexistantes. Pour permettre une intervention policière, il faudrait démontrer que les squatteurs commettent des actes criminels. « La police sera prête à intervenir quand nous aurons découvert une infraction majeure », a admis le maire, hier.

Sans infraction majeure ou en l'absence d'actes criminels, la Ville doit maintenant faire comme tout propriétaire aux prises avec un locataire indésirable: obtenir un jugement

d'un tribunal ordonnant l'expulsion, une procédure hasardeuse qui peut s'avérer longue et coûteuse.

Le maire Bourque a d'autre part une fois de plus demandé aux squatteurs, hier, d'abandonner les lieux. Les pompiers et les inspecteurs de la Ville ont analysé l'ensemble de l'immeuble depuis deux jours, mais rien permettant d'ordonner une évacuation n'a été décelé. Selon la police, aucun incident n'est venu non plus perturber les activités des squatteurs, dont plusieurs ont passé la journée à faire du jardinage et à discuter

avec leurs voisins.

On a demandé au maire si ce problème commençait à nuire à sa campagne électorale, comme une sorte de patate chaude: « Hmm, ça dépend des jours », a-t-il soupiré.

— Avez-vous perdu la maîtrise de la situation?

— Pas du tout, pas du tout! Je me sens au contraire très serein. J'ai toujours agi en mon âme et conscience. Ce n'est quand même pas la première crise que notre société vit. Et puis moi, je suis là pour gérer la ville; il ne faut pas s'énerver avec ça... »

MOTEUR

Suite de la page A1

Comme il arrive parfois, il manquait plusieurs parties du moteur, dont une pompe hydraulique. Nous avons donc utilisé une pompe hydraulique provenant d'un moteur postmodifié. Rien n'interdisait à ce moment de mélanger les pièces des moteurs post-modifiés et pré-modifiés. » Ces deux appellations font référence à deux bulletins de service émis par Rolls-Royce à des moments différents. Air Transat aurait donc procédé au changement de moteur sans se douter de la gravité de la chose.

La pression médiatique a forcé cette semaine Air Transat à faire une brèche dans la consigne du si-

lence en vigueur durant l'enquête sur l'incident. Avant-hier, Air Transat a organisé une entrevue sous le couvert de l'anonymat entre un membre de sa haute direction et le quotidien torontois *The Globe and Mail*. « *Le Globe and Mail* avait fait paraître des histoires négatives pour Air Transat, qui contenaient des erreurs », a expliqué M^{me} Harding, avant de refuser à *La Presse* une entrevue avec ce cadre supérieur.

En gros, le quotidien torontois affirme que le mécanicien responsable du changement de moteur a prévenu son supérieur qu'il manquait des pièces, allant même jusqu'à enregistrer sa conversation

avec lui pour assurer ses arrières en cas de désastre. La semaine dernière, ce supérieur, non syndiqué, a été suspendu avec salaire pendant l'enquête.

Le cadre supérieur d'Air Transat a nié au *Globe and Mail* que sa compagnie a ignoré les inquiétudes du mécanicien, qui auraient été abordées à la satisfaction de ce dernier; mais ce cadre supérieur a aussi admis que des erreurs ont été faites lors de l'installation. Air Transat affirme depuis lundi qu'elle est incapable de trouver les enregistrements de conversations entre le mécanicien et son supérieur. Le Bureau de la sécurité des transports doit interroger les personnes impli-

quées dans le changement de moteur.

Chose certaine, personne ne veut voir son nom mêlé à l'affaire Air Transat. Un vice-président de la FTQ à qui *La Presse* demandait des nouvelles de Jean Jallet, le délégué syndical cité lundi par le *Globe and Mail*, a requis l'anonymat avant de déclarer que M. Jallet avait été mal cité. « M. Jallet dit que c'est une erreur monumentale. Il a dit mardi soir en assemblée générale qu'il a été mal cité. » Selon Air Transat, M. Jallet ne représente aucun de ses mécaniciens.

Le changement du moteur droit a été désigné la semaine dernière par les enquêteurs portugais, comme

une cause possible de la rupture du conduit d'essence. Ce conduit aurait été placé trop près d'un fil du circuit hydraulique, ce qui aurait provoqué un frottement et la rupture. Les enquêteurs portugais cherchent maintenant à découvrir un deuxième pépin, qui expliquerait pourquoi les réservoirs à gauche se sont aussi vidés.

L'Airbus 330 d'Air Transat, à bord duquel se trouvaient 291 passagers et 13 membres d'équipage, est tombé en panne sèche le 24 août au petit matin au-dessus de l'océan Atlantique. Le pilote Robert Piché a réussi à atteindre les Açores en planant pendant une vingtaine de minutes.

VIOLENCE

Suite de la page A1

Leurs enfants en sécurité, ils ont ensuite laisser éclater leur colère. « C'était une tentative de meurtre de jeunes enfants et de leurs mères! » rageait une femme, les yeux rougis par les larmes. Une mère s'est évanouie. Une autre, en proie à une attaque de panique, tremblait en murmurant des mots incompréhensibles.

Trois hommes ont été arrêtés après l'attaque, qui a aussitôt été revendiquée par les Red Hand Defenders, le nom de code utilisé par les paramilitaires protestants de l'Ulster Defence Association (UDA). Le groupe terroriste, opposé aux accords de paix, serait

responsable d'une série d'attaques perpétrées cet été en Irlande du Nord.

L'escalade de la violence était prévisible, après la mort d'un jeune protestant de 16 ans, mardi soir, dans un autre quartier chaud de Belfast. Selon des témoins, l'adolescent, en bicyclette, aurait été poursuivi, puis happé par une voiture. La conductrice serait même montée sur un trottoir pour frapper le jeune homme, puis aurait fait marche arrière pour lui passer sur le corps. La femme et deux hommes, tous catholiques, ont été arrêtés.

Le ministre britannique respon-

sable de l'Irlande du Nord, John Reid, a interrompu ses vacances hier, après trois jours de vives tensions entre les deux communautés et trois nuits de violentes émeutes qui ont dévasté les rues du nord de Belfast et qui ont fait des dizaines de blessés dans les rangs de la police.

L'école Holy Cross est située dans une enclave protestante du quartier majoritairement catholique d'Ardoyne. Les protestants, qui se disent harcelés depuis des années par leurs voisins catholiques, considèrent comme une provocation le fait que les enfants passent devant leurs maisons pour se rendre à

l'école. Ils exigent qu'ils fassent un détour, mais les parents refusent.

John Reid, comme plusieurs autres leaders, considère que la communauté protestante d'Ardoyne a dépassé les bornes. « Toutes les récriminations légitimes des protestataires ont été noyées par cette démonstration d'intolérance sectaire et violente. Les enfants n'ont pas à payer le prix de l'échec des adultes à vivre ensemble en paix. »

Le ministre devait prendre part à une réunion d'urgence, hier soir à Belfast, pour trouver un compromis qui pourrait mettre un terme à la crise. Les Nord-Irlandais, a-t-il prédit, refuseront d'être plongés à nouveau dans le « barbarisme ».

Depuis trois jours, les scènes d'enfants terrifiés par des adultes ont choqué le monde entier et terni l'image des protestants d'Irlande du Nord. Plusieurs d'entre eux sont terriblement mal à l'aise. Le député protestant de North Belfast, Billy Hutchinson, a même déclaré « avoir totalement honte d'être un loyaliste aujourd'hui ».

Le premier ministre irlandais, Bertie Ahern, a jugé la situation à Ardoyne « tragique, honteuse et déplorable ». John Hume, leader du principal parti catholique et Prix Nobel de la paix, s'est montré encore plus dur: « Je pense que les gens qui font cela ne peuvent être appelés des humains. »

CONFÉRENCE

Suite de la page A1

L'apartheid était alors le thème dominant, avec le Proche-Orient, et l'esclavage et le colonialisme n'étaient pas à l'ordre du jour — mais les États-Unis les avaient boycottés. Celle-ci est la première de l'ère post-guerre froide et de la mondialisation menée par les grandes puissances.

« Cette conférence est très, très, très importante. Ils sont des milliards dans le monde qui la voient comme un flambeau d'espoir. Elle vient souligner les leçons apprises en Afrique du Sud. Le mensonge ne triomphera pas toujours de la vérité. Cette conférence sera un succès, malgré les retraits et les menaces », a déclaré hier M^{re} Desmond Tutu, l'évêque sud-africain Nobel de la paix, lors d'une conférence en marge de la CMC.

Au même moment, le premier ministre français Lionel Jospin déclarait que la France et l'Union européenne se retireraient à leur tour si la conférence maintenait l'équation entre sionisme et racisme dans ses documents finaux.

Les États-Unis et Israël se sont déjà retirés en estimant qu'ils n'ar-

riveraient pas à faire enlever ses références contenues dans les projets de Déclaration finale et de Programme d'action de la CMC.

Le secrétaire d'État Colin Powell a estimé que ce langage reflétait la volonté de retourner à 1975 quand l'Assemblée générale de l'ONU avait adopté une résolution faisant l'équation entre sionisme et racisme, résolution qui avait été retirée en décembre 1991 dans la foulée de la guerre contre l'Irak et l'éclatement de l'Union soviétique.

Mais les États-Unis, ainsi que l'Europe, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon ne veulent pas non plus entendre parler d'« excuses formelles et explicites », encore moins de « réparations » pour l'esclavage et le colonialisme, offrant plutôt des « regrets » que le Bloc africain juge « insuffisants ».

Si bien que la présidence de la CMC, exercée par l'Afrique du Sud, pays hôte, entreprenait de « rédiger un nouveau texte de consensus » sur le Moyen-Orient. Et elle a confié au Brésil et au Kenya, nommés facilitateurs, de rapprocher les positions sur « l'héritage du passé » (esclavage et colonialisme). Au Mexique a été confié le thème des bases de la discrimination et des listes de victimes.

Parallèlement, trois groupes de travail négocient le langage et la ponctuation des plus controversés des 185 paragraphes de la Déclaration finale et des 261 paragraphes du Programme d'action.

« Au rythme où ça va, on doute pouvoir arriver à temps au consensus nécessaire », a dit une source informée. Il y a, selon cette source,

une trentaine de paragraphes du projet de Déclaration auxquels Israël s'oppose. Sans parler de ceux ayant trait à l'esclavage.

« Du bon progrès continue d'être accompli et il nous faut réussir », a affirmé par contre Mary Robinson, commissaire de l'ONU aux droits humains. « C'est le début d'une culture de tolérance, a renchéri la ministre sud-africaine des Affaires étrangères, M^{me} Nkosazana Dlamini Zuma, une culture dans laquelle on peut s'asseoir et discuter, et si on n'est pas d'accord, on peut finir par tomber d'accord d'être en désaccord. »

Lors d'un point de presse hier soir, le Brésil et le Kenya ont parlé de « convergence de positions » sur l'esclavage et les réparations. « Le travail continue, mais une fois qu'on sera d'accord sur les idées et les principes, la formulation sera vite trouvée », a dit Gilberto Saboya, du Brésil. « Je reste optimiste », a renchéri Hasabina Mohammed, du Kenya, ajoutant que « l'Union européenne continue de travailler de bonne foi avec nous et aucune menace de retrait n'a été faite ».

Le pire des scénarios serait que l'Europe se retire à son tour et la CMC échoue, mais qu'en revanche le Bloc afro-arabe, appuyé par des alliés asiatiques et latino-américains, revienne à la charge dès les prochaines semaines à l'Assemblée générale de l'ONU et rétablisse la résolution de 1975 sur le sionisme tout en votant une autre résolution sur l'esclavage et le colonialisme. Auquel cas la cassure serait consacrée avec le Conseil de sécurité.

ROLEX

Lady-Datejust
en or 18 carats
avec lunette sertie de brillants

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

Vente et service technique

2020 rue de la Montagne, juste au nord de Maisonneuve • 845-4651

ACTUALITÉS

Des médecins réclament que les victimes puissent poursuivre les chauffards

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — Les médecins entrent dans le débat sur le régime public d'assurance automobile québécois et réclament à leur tour qu'on revienne sur le principe du *no fault* pour donner la possibilité aux victimes de poursuivre les chauffards.

Dans son mémoire à la commission parlementaire qui étudiera le régime à compter de la semaine prochaine, le Collège québécois des médecins de famille, qui représente 2000 médecins, soit le tiers des omnipraticiens du Québec, recommande que ce droit de poursuite constitue un « dernier recours » consacrant « le droit de la victime et de sa famille à une vie aussi proche que possible de celle qu'elles connaissaient avant leur accident ». Plusieurs familles et associations de victimes profiteront de la commission pour faire la même revendication.

« Un hockeyeur prometteur qui se fait rompre la colonne vertébrale ou une chanteuse populaire qui se fait casser le larynx sont des exemples de gens susceptibles de subir des pertes bien plus importantes que ce que la SAAQ n'indemnise à l'heure actuelle, lit-on dans le mémoire du collège, obtenu par *La Presse*. Il serait extrêmement injuste que ces personnes se trouvent désormais obligées de vivre avec 660 \$ par semaine, tandis que le chauffard continue de rouler en Mercedes noire (pour citer un cas célèbre), libre de toute responsabilité civile ! »

Le regroupement justifie son intervention dans ce dossier délicat par le fait que plusieurs survivants d'accidents de la route sont aussi les patients des médecins de famille. Pour bon nombre d'accidentés, écrivent-ils, la « planche de salut » que devait constituer la Société de l'assurance automobile du Québec est une « planche trouée qui laisse carrément couler certaines personnes qui en dépendent ».

« Ces pertes (de revenus), si elles ne sont pas compensées, peuvent entraîner pour la victime et pour sa famille des séquelles psychologiques et sociales tout aussi importantes, ou pire, que les séquelles physiques occasionnées par les blessures », ajoutent les auteurs.

L'un d'eux, John O'Driscoll, membre du C.A. du Collège, note en entrevue qu'il a lui-même eu maille à partir avec le système l'an dernier, après avoir eu les deux jambes cassées dans un accident causé par une conductrice qui en était à sa quatrième arrestation pour ivresse au volant. On lui recommandait quatre mois de repos, dit-il, mais il est rentré au travail après deux mois en raison de la perte de revenus qu'il subissait.

« On ne veut pas que nos recommandations soient interprétées comme une volonté qu'il y ait des poursuites partout », insiste-t-il. Le docteur O'Driscoll y voit surtout un ultime recours pour les gens qui s'estiment lésés par la SAAQ. Le Collège recommande d'ailleurs dans un premier temps que la SAAQ mette fin à la pratique de ne verser aucun revenu à une victime frappée d'incapacité pendant la première semaine. Il réclame aussi une augmentation du plafond des revenus assurés, qui est de 51 500 \$. La SAAQ devrait en outre, de l'avis du Collège, avoir le droit de poursuivre les chauffards pour améliorer le sort des victimes sous sa charge.

Chevrette dit non

Le ministre des Transports, Guy Chevrette, a réitéré cette semaine en entrevue qu'il n'entendait pas revenir sur le principe de l'impossibilité de tenir compte de la responsabilité des conducteurs fautifs. Il se montre ouvert à certains changements, mais son objectif, précise-t-il, sera surtout de convaincre les gens qu'il ne faut pas chambouler tout le régime.

« Je ne suis pas d'accord pour qu'on change le *no fault*, dit-il. C'est payant pour un avocat de faire un procès, mais quand on sait qu'il n'y a que 2 % des délinquants ou récidivistes qui gagnent 50 000 \$ ou plus, 41 % qui gagnent 30 000 \$ et moins et 43 % qui ne gagnent rien, qu'est-ce que tu fais avec ça, si ce n'est faire faire de l'argent aux avocats ? »

« Ça fait 17 ans qu'on n'a pas augmenté les primes, qu'on améliore le régime, ajoute le ministre. Il n'y a pas de procès, pas de perte d'argent pour les individus, pas d'attente de chèques. On a amélioré les délais de 50, 75 et 90 % dans certains cas. On est plagiés dans le monde entier. »

Les cardiologues acclament le nouveau tube de l'été

La superarmature intra-artérielle devrait permettre aux malades d'éviter des angioplasties répétées ou un pontage

EMMA ROSS
Associated Press

STOCKHOLM — La communauté des cardiologues a salué lors du Congrès de la Société européenne de cardiologie à Stockholm, l'avancée scientifique importante que représente un nouveau tube en métal capable de maintenir ouverte une artère coronarienne (artère du cœur) préalablement obstruée par une plaque d'athérome (graisse).

Cette superarmature intra-artérielle devrait améliorer la prise en charge de millions de personnes victimes de maladies cardiovasculaires. Pour traiter l'athérosclérose dont souffrent de nombreux malades victimes d'infarctus notamment, les médecins utilisent couramment des armatures intra-artérielles, ressorts métalliques servant à dilater les artères bouchées. L'armature insérée à l'endroit où l'artère se bouche, permet de conserver son diamètre.

Ce nouveau procédé devrait permettre d'éviter aux malades des angioplasties répétées, technique consistant à introduire un ballonnet dans l'artère et à la dilater, ou un pontage, chirurgie traumatique qui consiste à contourner l'artère obstruée.

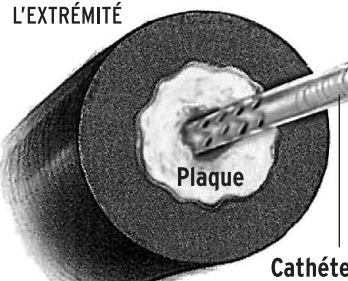
Une étude menée auprès de 238 malades en Europe et en Amérique latine souligne que les artères se bouchent à nouveau dans 26 % des cas lorsqu'une armature classique est utilisée et dans 0 % des cas lorsque la superarmature est posée. De même, 97 % des patients qui bénéficient de la nouvelle armature, le Cypher, n'ont pas eu de rechute dans les six mois qui ont suivi l'opération, contre 73 % seulement de ceux qui ne sont dotés que de l'armature classique.

Devant ces résultats, l'enthousiasme régnait hier à Stockholm parmi les angioplasticiens. « Nous sommes probablement en train d'assister à une révolution dans le traitement des maladies coronariennes », a déclaré la première respon-

DÉBLOQUER DES ARTÈRES DU COEUR AU MOYEN D'UN RESSORT

1. Artère obstruée
Des plaques de graisse réduisent la circulation sanguine dans l'artère

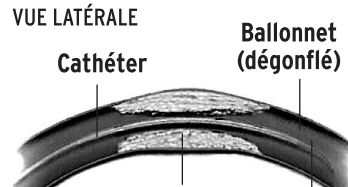
VUE DE L'EXTREMITÉ



Cathéter

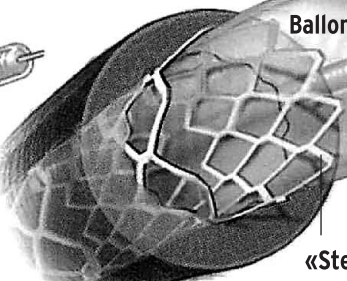
Un cathéter est introduit dans une grosse artère de la jambe et jusqu'au cœur ; le ballonnet dégonflé se trouve à l'extrémité ; l'armature ceint le ballonnet.

VUE LATÉRALE



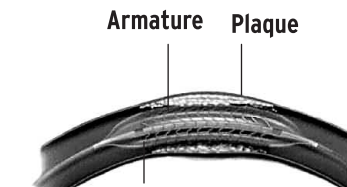
Cathéter, Ballonnet (dégonflé), Plaque, Armature

2. Le ressort se détend
On gonfle le ballonnet, qui pousse la plaque contre les parois artérielles



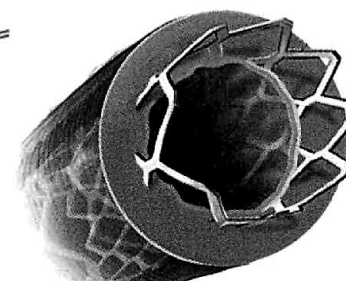
Ballonnet «Stent»

L'armature, sorte de cage métallique qui se dilate, s'ouvre et vient se presser contre la plaque et dans la paroi




Armature, Plaque, Ballonnet (gonflé)

3. De nouveaux tissus
Une fois le cathéter enlevé, l'armature garde l'artère ouverte.



La circulation sanguine s'améliore sur-le-champ, soulageant les symptômes de la maladie du cœur.

Il faut de deux à quatre semaines pour que l'armature soit recouverte du nouveau tissu artériel.



L'artère se reforme autour de l'armature.

Source: Dr. John Hirshfeld, American Heart Association, Guidant Vascular Intervention
Dessins de l'American Heart Association, Guidant Vascular Intervention

sable de l'étude, le Dr Marie-Claude Morice, chef du service de cardiologie interventionnelle à l'hôpital hospitalier Jacques-Cartier à Massy (Essonne), en France.

Un avis partagé par le Dr Qim van der Giessen, professeur de cardiologie à l'université Erasmus de Rotterdam, aux Pays-Bas, extérieur à l'étude, selon lequel « ce nouveau matériel pourrait être utilisé sur d'autres vaisseaux que les coronaires, pour des obstructions plus importantes ». « C'est très convaincant. C'est une

réelle avancée », a ajouté le Dr Philip Urban, directeur du service de cardiologie interventionnelle à l'hôpital Latour de Genève, qui n'a pas non plus participé à l'étude.

D'autres scientifiques semblaient plus réservés. « L'athérosclérose ne se limite pas aux seules artères du cœur. Elle concerne le corps tout entier, explique le Dr Karl Karsch, chef du service de cardiologie à l'université de Bristol en Angleterre. Je suis impressionné,

mais toujours un peu sceptique, lorsqu'il n'y a aucune complication. »

Plus d'un tiers des malades atteints d'affections cardiovasculaires subissent une angioplastie, soit près d'un million de personnes chaque année dans le monde. La nouvelle armature expérimentale est recouverte de Rapamune, un médicament utilisé généralement pour éviter les rejets de greffe lors d'une transplantation rénale. Les laboratoires Johnson et Johnson qui fabriquent ce matériel expérimental ont annoncé qu'il serait sur le marché européen l'année prochaine et sur le marché américain en 2003.

European Society of Cardiology
www.escardio.org

« Nous sommes probablement en train d'assister à une révolution dans le traitement des maladies coronaires. »




La marinière va faire des vagues!

NAUTICA

Marinière, 100 % laine, rouge ou marine, 244,95 \$.
Pull col roulé, côtelé, blanc cassé, rouge ou marine, 89,95 \$.
Pantalon, velours côtelé extensible, marine ou rouge, 89,95 \$.

FEMME



Dites-le avec des fleurs.

ARIANNE
lingerie

Camisole, bretelles transparentes à fleurs, noire, rouge ou bleue, 70 \$.
Tanga, noir, rouge ou bleu, 20 \$.

LINGÈRE



CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE-À-PORTER

MODE DE VIE
MODE DE PAIEMENT

www.lesailles.com



AILES
LES AILES DE LA MODE

Nulle part ailleurs



CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE-À-PORTER

MODE DE VIE
MODE DE PAIEMENT

www.lesailles.com



CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE-À-PORTER

MODE DE VIE
MODE DE PAIEMENT

www.lesailles.com



AILES
LES AILES DE LA MODE

Nulle part ailleurs



CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE-À-PORTER

MODE DE VIE
MODE DE PAIEMENT

www.lesailles.com

La conception d'un vaccin antisida progresse

PASCAL BAROLLIER
Agence France-Presse

WASHINGTON – Un vaccin contre le sida devrait être mis au point dans un avenir rapproché, selon des chercheurs qui ont partagé leur optimisme hier, à l'ouverture d'une conférence qui réunit un millier de spécialistes internationaux à Philadelphie pendant quatre jours.

« Une nouvelle génération de prototypes de vaccin antisida est maintenant testée sur l'homme aux États-Unis et dans le monde », a déclaré Anthony Fauci, directeur de l'Institut national américain des allergies et maladies infectieuses (NIAID).

Le chercheur David Baltimore, du California Institute of Technology, a pour sa part constaté « un nouvel optimisme au sein de la communauté scientifique sur le fait qu'un vaccin antisida sera finalement possible, même s'il ne va pas être disponible rapidement ».

Le président rwandais Paul Kagame, qui prononçait l'allocution d'ouverture de la conférence, a souligné que « la plus grande menace qui pèse sur le tissu social du Rwanda comme sur la plupart des

autres nations africaines n'est plus la guerre ou la famine mais le sida ».

« À long terme, le Rwanda, l'Afrique et le monde ont besoin d'un vaccin antisida », a-t-il ajouté.

Cet optimisme est nourri par la mise au point de nombreux autres prototypes de vaccins contre le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) qui cause le sida, sur lesquels des tests cliniques n'ont pas encore débuté, mais que M. Fauci a qualifié de « pipeline que peu de gens auraient imaginé il y a dix ans ».

« Je reste optimiste sur le fait qu'un vaccin sûr et efficace sera trouvé, et qu'il aidera à ralentir l'extension de la pandémie », a-t-il ajouté.

Plus de 360 études seront présentées jusqu'à samedi, couvrant tous les aspects de la mise en place d'un vaccin, des dernières découvertes sur le virus jusqu'aux difficultés inhérentes à la mise en place d'un programme de tests à grande échelle de ces prototypes de vaccin sur l'homme.

Aux États-Unis, un budget public de 356,6 millions de dollars

sera affecté à la recherche sur un vaccin anti-VIH durant l'année financière 2002, ce qui représente plus de 60 % du budget consacré à la recherche sur les vaccins au sein des Instituts nationaux de la santé, a précisé le directeur du NIAID.

Un organisme américain chargé du suivi des essais de vaccins antisida a été mis en place en juin. Il devrait disposer de centres aux États-Unis, en Afrique subsaharienne, en Asie, en Amérique latine et dans les Antilles.

Les recherches s'orientent sur des vaccins combinés, prometteurs car induisant des réponses immunes larges : des anticorps pour neutraliser le virus et des cellules cytotoxiques pour tuer les cellules infectées. Plus de 58 millions de personnes ont été infectées par le virus du sida depuis le début de

la pandémie, dont 22 millions sont déjà décédées.

Environ 5,3 millions de personnes, vivant pour la plupart dans les pays en développement, ont été infectées en 2000, selon les dernières statistiques publiées par les Nations unies.

« À long terme, le Rwanda, l'Afrique et le monde ont besoin d'un vaccin antisida. »



Photo REUTERS

La statue d'une secte détruite en France

La statue de la secte Mandarom, qui domine la ville de Castellane, en France, depuis plus de huit ans, sera dynamitée cet après-midi. Les travaux de destruction du monument représentant Gilbert Bourdin, le gourou de la secte aujourd'hui décédé, ont commencé hier malgré les protestations des adeptes. « Tous ceux qui s'attaquent au messie cosmoplanétaire salissent à jamais leur karma », a assuré un fidèle. Selon les experts, la statue pèserait entre 1100 et 1200 tonnes.

Lecteur de CD inclus

LA BERLINE ACCORD ÉDITION SPÉCIALE

24 800 \$*

Caractéristiques de l'Édition Spéciale

Toit ouvrant électrique avec pare-soleil
Roues en alliage d'aluminium
Antiblocage des freins (ABS)
Système de sécurité et de déverrouillage sans clé des portes
Sièges avant chauffants
Chaîne AM/FM stéréo avec lecteur de CD, lecteur de cassettes et antivol
Volant gainé de cuir
Garnitures intérieures similibois

Dans chaque Accord

Moteur de 2,3 L à ACT avec VTEC, puissance de 150 chevaux
Suspensions à deux leviers triangulés
Climatisation avec filtration d'air micron
Système d'immobilisation ECU
Vitres électriques, déverrouillage des portes et miroirs chauffants
Régulateur de vitesse
Et plus encore...



HONDA

www.honda.ca

Ottawa, ville bilingue

Presse Canadienne

LES EMPLOYÉS d'Ottawa recevront une note de service, aujourd'hui sur la politique de bilinguisme de la municipalité et à l'importance d'offrir un service courtois à la population. Cette initiative fait suite à une plainte déposée la semaine dernière par un contribuable qui a reçu un appel anonyme d'un employé de la Ville lui reprochant d'avoir laissé un message en français sur sa boîte vocale. André Gagnon, l'éditeur d'un journal spécialisé, avait laissé un message parce qu'il cherchait à savoir à quel moment la facture à la Ville serait réglée. Indigné par le message reçu en retour, il a porté plainte au Bureau des services en français de la Ville d'Ottawa.

ÉCOLE DU SAMEDI

Pour les jeunes de 9 à 13 ans et 14 à 17 ans
Le samedi de 13 h à 16 h
14 semaines 265 \$ petits groupes
Début : samedi le 8 septembre
Inscription et tests :
Le 5 septembre de 12 h 30 à 18 h
et le 8 septembre de 11 h à 13 h

Centre-ville (514) 849-8393, postes 709, 719
1440, rue Stanley

Hochelega-Maisonneuve (514) 255-4651
4567, rue Hochelega

2984799

Peel
Viau

loto-québec résultats

Tirage du 2001-09-05

1^{er} numéro 762590
25 000 \$
numéro décomposable

2^e numéro 867251
ALLEZ À LA TÉLÉ
numéro non décomposable

3^e numéro 219442
50 000 \$
numéro décomposable

4^e numéro 433164
100 000 \$
numéro décomposable

loto 649 Tirage du 2001-09-05
08 09 21 34 42 43
Numéro complémentaire: 05

Québec 49 Tirage du 2001-09-05
19 35 37 40 47 48
Numéro complémentaire: 09

Promotion Double Jeu* Tirage du 2001-09-05
649 + 49
20 35 47 49

Banco Tirage du 2001-09-05
06 07 11 15 25
29 30 33 34 39
42 43 46 54 55
57 61 63 69 70

Extra Tirage du 2001-09-05
NUMÉRO 060992

Continuum Tirage du 2001-09-05
3 4
219 7916

Le jeu doit rester un jeu.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

*P.D.S.F. basé sur la nouvelle berline Accord 2002 Édition Spéciale 5 vitesses (modèle CG5572PR). Transport et préparation de 850 \$, taxes, immatriculation et assurance en sus. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

« Beau coup, mon Johnny! »

YVES BOISVERT

yboisver@lapresse.ca



Oh, pour la cogner, il la cogne, notre premier ministre. Et pour marcher, il marche. Il court, même. La grande forme, il n'y a pas à dire.

Hier, au Club de golf Royal Montréal, il répondait en riant à ceux qui pensaient qu'il n'était pas convenable que le premier ministre du Canada joue au golf avec le meilleur golfeur au monde (un privilège qui se monnaie au bas mot 50 000 \$).

Les Canadiens comprennent très bien, disait-il. « Vous m'auriez traité d'imbécile de ne pas accepter une invitation semblable ! » L'invitation est venue du président de Bell, Jean Monty, dont la société commandite l'Omnium canadien et qui complétait le quatuor avec Jean-Guy Ouellet, vice-président de la Banque Royale.

M. Chrétien, qui a changé de couvre-chef au moins trois fois, arborait d'ailleurs une casquette au logo du géant des télécommunications lors de sa rencontre avec la presse, en fin de partie.

Un peu plus tôt, il était coiffé d'une casquette de Nike. Eh oui, comme Tiger.

Où est le problème ? Il n'y a pas de problème. Il n'y a plus de problèmes pour Jean Chrétien. Apparence de proximité trop grande avec une grande société ? Allons

donc. Demandez au conseiller en éthique : il n'y a jamais de problème ! Cette activité fait partie des « fonctions officielles ».

Il n'y a tellement plus de problèmes pour Jean Chrétien que cette « expérience incroyable » qu'il a « adorée » lui est apparue « plus dure que le travail à la Chambre des communes ».

Devant l'état d'évanouissement actuel de l'opposition, même une marche de santé peut en effet paraître plus difficile que le travail à Ottawa.

M. Chrétien — mais a-t-il même besoin de se soucier de ce genre de choses ? — voudrait sans doute que l'on retienne l'aspect sportif de sa performance. Sa vigueur juvénile, ses quelques coups bien décochés et, à tout prendre, sa forme remarquable « pour un homme de 67 ans », comme chacun dit. S'il prend sa retraite demain, ce ne sera pas parce que le corps ne suit plus.

Au fil des ans, M. Chrétien s'est fait une spécialité des démonstrations de compétence sportive : ski alpin, ski nautique, basketball, trottinette, jogging dans les escaliers du parlement...

Hier, la foule, sympathique et familière, l'a

encouragé. « Envoie, Ti-Jean, mets-la sur la pin ! »

« Beau coup, mon Johnny ! » Le premier ministre butinait de

gauche à droite pour serrer des mains, signer des autographes à la chaîne sur les casquettes et les bouts de papier qu'on lui tendait entre les trous. Nerveux, mais heureux.

Il faisait le clown à l'occasion, piétinant furieusement l'herbe un peu trop haute où sa balle est allée se promener quelques fois. Les gens ont bien rigolé.

Il y a donc cette image du Jean Chrétien sportif, blagueur, près des gens. Mais, inévitablement, il y a aussi celle du premier ministre très près des grands de ce pays. Non pas que Jean Monty soit un mauvais compagnon de golf. Il taquine la petite balle blanche avec un aplomb épataant.

Mais on parle de perception. N'est-ce pas, dans le sens ordinaire du terme, un cadeau, que cette invitation en forme de « fonction officielle » ?

Les spectateurs, qui étaient déjà 1000 à 7h, et rapidement plus de 5000, n'en avaient cure. Ils n'allaient pas bouder leur plaisir. Celui de voir leur premier ministre, la casquette parfois un peu haut perchée sur le

front, jouer plutôt bien, puis peiner (comme eux) entre deux trappes de sable et un étang...

Mais surtout le plaisir de voir de près Tiger Woods, ce mélange incroyable de puissance, d'élégance, de précision et de décontraction qui a rendu le golf terriblement in.

« Il est sympathique et très concentré ; il ne parle pas pour rien dire », a opiné le premier ministre, qui n'a pas révélé sa fiche finale (au moins 90, s'il fallait compter). Woods, sans se forcer, a joué 69, un coup sous la normale... et en frappant de l'arrière, 20 verges plus loin que ses concurrents.

Vrai qu'il ne parle pas inutilement, M. Woods. Ce qu'il avait à dire de Jean Chrétien ? Il a eu du plaisir avec lui. Il a bien joué sur le 18^e trou (la normale, comme lui). Y a-t-il une différence entre le Canada et les États-Unis, question atmosphère, public ? « Non. » En voilà un qui ne cède pas à la démagogie pour fins de sympathie locale.

Aurait-il passé pour un « imbécile » auprès de son électorat s'il avait refusé cette invitation ? À lire la mine du premier ministre, hier, au milieu de la verdure du plus ancien club d'Amérique, dans ce petit matin parfait, on voyait bien qu'il ne lui était pas venu à l'idée de courir le risque...

D'autres médecins dénoncent la trop longue attente pour les chirurgies orthopédiques

PASCALE BRETON

APRÈS les spécialistes du Centre universitaire de santé McGill, la Coalition des médecins pour la justice sociale dénonce les listes d'attente trop longues pour les chirurgies orthopédiques.

Le Dr Paul Saba, président de la Coalition, affirme qu'avant d'espérer voir une hanche ou un genou remplacé, les patients doivent attendre plusieurs semaines pour obtenir une première consultation auprès d'un spécialiste. Ils doivent ensuite patienter de quatre à 18 mois avant de passer sous le bistouri. Une attente très souffrante, selon lui.

« Il s'agit souvent de personnes âgées et c'est très difficile pour elles. Pour soulager la douleur, elles doivent acheter des médicaments, ce qui est coûteux et ça entraîne des effets secondaires, ce qui les affaiblit encore plus », explique le spécialiste.

Nelly Pellaton, l'une de ses patientes, attend depuis sept mois une intervention à la hanche. La chirurgie est prévue pour le 25 septembre et M^{me} Pellaton, qui souffre d'arthrose grave, affirme qu'elle ne pourra patienter encore longtemps.

« J'arrive au bout, je ne peux attendre plus, lance-t-elle. Maintenant, je me fatigue très vite, je ne peux plus prendre de calmants parce que ça dérange trop mon estomac. Je mange très peu et ma qualité de vie a diminué énormément. La douleur me fait hurler. »

Le Dr Saba attribue les longues listes d'attente au fait que l'accès aux salles d'opération est restreint, si bien que les chirurgiens n'effectuent pas autant d'opérations qu'ils le pourraient. Il manque aussi de personnel, notamment des infirmières, et après la chirurgie, il est difficile, selon lui, d'être suivi par un physiothérapeute parce que le service n'est pas remboursé par l'assurance-médicaments du gou-

vernement.

« C'est sûr que pour les salles d'opération, il y a des cas urgents qui doivent parfois passer avant les chirurgies orthopédiques, mais le problème c'est qu'il n'y a pas de marge de manoeuvre. On va de crise en crise parce qu'il y a un manque d'organisation au gouvernement », soutient le Dr Saba.

La semaine dernière, les chirurgiens orthopédiques du Centre universitaire de santé McGill avaient également déploré la longue attente à laquelle leurs patients sont confrontés. Ils avaient notamment reproché à la direction du CSUM de ne pas offrir un accès assez grand au bloc opératoire.

Ces chirurgiens, comme les membres de la Coalition, se basent sur les résultats d'une enquête récente publiée dans la revue *MacLean's*. Selon ces données, Montréal se classerait au 53^e rang sur 54 villes canadiennes pour le délai en matière de chirurgie pour le remplacement d'une hanche, et 52^e pour celui du genou.

Selon l'Institut Fraser, la chirurgie orthopédique est également la spécialité pour laquelle les listes d'attente sont les plus longues au Canada.

Pour résoudre les problèmes, la Coalition suggère d'augmenter les ressources, ainsi pour la chirurgie que pour le suivi à domicile par la suite. « Le gouvernement a promis récemment 30 millions de plus pour les soins à domicile, mais en tenant compte du fait que 12 % de la population est âgée, ça fait à peine 10 cents par personne, par jour », de lancer le Dr Saba.

L'Alliance des associations de retraités et d'ânés du Québec et l'Association d'orthopédie du Québec, qui dressera un bilan de la situation dans les prochains jours, donnent leur appui aux démarches de la Coalition.

Les nouveaux patients d'une clinique médicale doivent limiter leurs malaises

Presse Canadienne

GATINEAU — Dernier bastion de médecins acceptant des nouveaux patients à Gatineau, le Centre médical Templeton se voit forcé de limiter le temps des consultations... et le nombre de maux à traiter.

Dans la salle d'attente, généralement pleine à craquer, une affiche indique en effet aux patients que le médecin ne traitera que deux problèmes par visite, elle-même limitée à un maximum de 15 minutes.

« Ça n'a pas de bon sens, de lancer Sueli De Santos, quelques minutes après s'être présenté à la clinique avec son enfant. Ma fille a mal aux oreilles, elle fait de la fièvre et sa gorge la fait souffrir. Qu'est-ce que je dois faire ? En choisir deux sur trois ? » Informée de cette pratique, le Collège des médecins s'est lui aussi dit surpris de cette initiative. Selon l'organisme, un médecin ne peut limiter de la sorte ni le temps des consultations, ni le nombre de maux à traiter. Pour le Collège, une telle pratique pourrait sans contredit faire l'objet d'une plainte, qu'il s'empresserait d'examiner.

Surpris de voir toute l'attention que son affiche avait suscitée, le Dr Roger Shepherd explique avoir pris cette décision « par respect pour les patients ».

« Moi et mes deux collègues sommes les seuls à accepter des nouveaux patients dans la région, dit-il. Les patients se présentant à notre clinique sans rendez-vous doivent donc attendre entre deux et trois heures avant d'être vus. C'est évident que si un patient arrive avec un mal de tête, un mal de gorge et un nez qui coule, je ne lui pointerai pas la pancarte en disant : « Désolé, ça fait trois ». Ce que l'on veut éviter, c'est que les patients arrivent avec une liste d'épicerie. »

Pour le Dr Shepherd, la petite controverse entourant sa pancarte met une fois de plus en relief l'importante pénurie de médecins de famille en Outaouais. « Je pourrais très bien enlever ma pancarte et faire comme plusieurs de mes collègues de la région, qui n'acceptent plus de nouveaux patients, dit-il. Il n'y a rien de plus facile que d'enlever l'affiche et de fermer la clinique sans rendez-vous. »

Il y a moins de deux ans, la population pouvait compter sur une quarantaine de médecins de famille acceptant de nouveaux patient. Maintenant, il reste moins de 20 médecins, pratiquant majoritairement en région périphérique, comme à Maniwaki, Gracefield et Shawville.

La présence de médicaments dans l'eau potable n'a jamais été décelée au Canada

BRUNO BISSON

Santé Canada avait fort à faire hier pour réparer un « malentendu » d'envergure nationale, affirmant que des traces de médicaments ou d'hormones ont été détectées dans l'eau potable où que ce soit au Canada.

Même si une telle chose est théoriquement plausible, on ne l'a encore jamais constatée au Canada, d'autant plus qu'on n'a jamais vraiment cherché. S'il y a eu des cas isolés, à cause d'une fosse septique qui fuit dans une nappe phréatique, par exemple, on n'en a pas entendu parler au ministère fédéral, assurait-on hier.

Joint à Ottawa, Andrew Swift, un porte-parole de Santé Canada, a précisé qu'on ne comprenait pas encore ce qui s'est produit mardi pour qu'une séance d'information sur l'assujettissement d'une loi fédérale à une autre finisse en manchettes sur une présence de contaminants tels que des antibiotiques, des antidépresseurs ou des anovulants ou hormones de croissance, dans l'eau potable. On ne contrôle pas toujours le message dans ce

type d'exercice, mais il n'arrive pas souvent qu'on passe à côté de ce point-là.

La mention des rares cas connus de contamination en Allemagne, croit-on, a peut-être confondu des participants lors de la réunion. Santé Canada insistait donc sur le fait qu'on a révélé des traces de certains médicaments dans des eaux d'égout provenant de toute évidence de personnes qui ont disposé de leurs médicaments périmés en les jetant aux toilettes, comme le font sans doute des milliers de Canadiens chaque année.

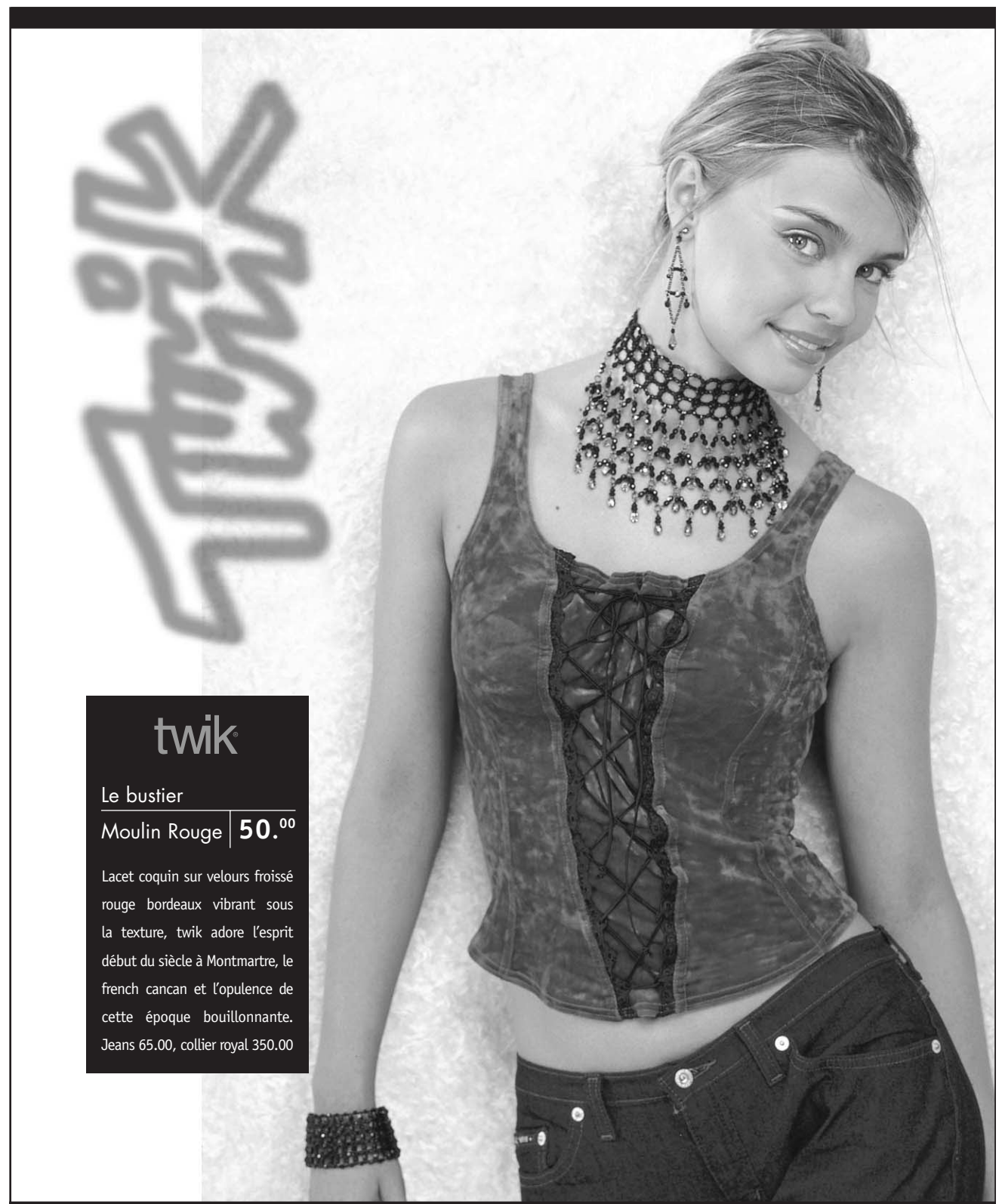
Soit dit en passant, c'est une mauvaise habitude qui peut être dommageable pour la santé et l'environnement. Les médicaments qui sont périmés ou inutilisés devraient être confiés à un pharmacien qui sait comment en disposer. Au début des années 90, la chaîne de pharmacies Jean Coutu en recueillait jusqu'à dix tonnes par année lors de collectes volontaires.

De là à projeter que ces médicaments ou un sous-produit de ces substances aient pu se retrouver dans une source d'eau potable et de là, après des filtrages, décantation et traitements chimiques, à ce que

ces produits aient pu se frayer un chemin jusqu'au robinet... il n'y avait qu'un pas, très long, que d'aucuns ont franchi hier, à la suite de la rencontre d'information de Santé Canada.

« La séance d'information visait à expliquer comment la Loi sur les aliments et drogues sera assujettie, d'ici quelques années, aux exigences de la loi fédérale sur la protection de l'environnement pour, justement, réduire le plus possible le risque d'un incident semblable, a expliqué hier M. Swift. C'est un prolongement de nos efforts entrepris en 1999 pour évaluer les biotechnologies et les applications de celles-ci. »

Ainsi, les fabricants de nouveaux produits de soins personnels, ou de produits alimentaires ou pharmaceutiques, devront démontrer que ces produits et les ingrédients qui les composent ne portent pas atteinte à la santé humaine ou à l'environnement. Les produits de même nature qui sont déjà sur le marché devront passer le test aussi, après l'entrée en vigueur du nouveau règlement. La mise en forme de ce nouveau règlement pourrait prendre plus de deux ans.




twik

Le bustier
Moulin Rouge **50.00**

Lacet coquin sur velours froissé rouge bordeaux vibrant sous la texture, twik adore l'esprit début du siècle à Montmartre, le french cancan et l'opulence de cette époque bouillonnante.
Jeans 65,00, collier royal 350,00

2380216A

la maison



QUÉBEC PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC | MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE O. PROMENADES ST-BRUNO | SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

6 septembre 2001

Page A6 manquante

QUÉBEC

Le SPCUM appuie le projet de radars photo de Chevrette

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — Obligée de composer avec le fait que 80% des conducteurs montréalais ne respectent pas les limites de vitesse, la police de la CUM est venue apporter hier un soutien sans équivoque au projet de radars photographiques du ministre des Transports, Guy Chevrette.

Outre sur l'autoroute Métropolitaine, le SPCUM aimerait installer des appareils rue Notre-Dame, entre le pont Jacques-Cartier et le pont LeGardeur, ainsi que dans le «tunnel de la mort», coin Saint-Joseph et d'Iberville, où la surveillance policière au moyen du radar conventionnel est jugée trop dangereuse, a expliqué en commission parlementaire l'inspecteur Michel Miron, chef du service de sécurité routière au SPCUM.

«Dans le cadre d'une opération au cinémomètre conventionnel, les études évaluent les risques d'être intercepté à moins de 1 sur 7600, soit une fois à tous les 13 ans», précise aussi le mémoire d'appui que le SPCUM a préparé conjointement avec la Sûreté du Québec et l'Association des directeurs de police.

Le nombre d'accidents de la route mortels a connu une diminution de près de 50% cette année dans le territoire de la CUM. De janvier à aujourd'hui, on a signalé 22 décès, comparativement à 58 pendant la même période l'an dernier. Affaire de prévention et d'éducation, explique l'inspecteur Miron, mais aussi de répression, puisque le SPCUM avait déjà décerné au premier juin dernier plus de 100 000 contraventions, soit autant que pendant toute l'année 2000.

Dans ce contexte, l'officier voit le radar photo comme un «outil supplémentaire» et invite le ministre à aller de l'avant avec son projet de loi 17, qui prévoit un projet-pilote de deux ans avec quatre appareils utilisés à 40 endroits dangereux.

Le SPCUM et ses partenaires es-

timent néanmoins qu'il faudra à cette fin revenir à l'époque où une plaque d'immatriculation devait également être fixée à l'avant des véhicules. Dans le contexte actuel, notent-ils, les supports à vélo, attaches de remorques et autres dispositifs nuiraient à la lecture de la plaque par le cinémomètre.

Le Club automobile est venu lui aussi apporter son appui hier au projet, sous réserve que les recettes des contraventions soient consacrées à l'éducation et l'amélioration des routes. Le ministre a répété qu'il comptait modifier son projet de loi pour préciser la création d'un fonds dédié à la sécurité routière, désireux de couper l'herbe sous le pied aux opposants qui brandissent l'image de la «machine à piastres».

M. Chevrette a aussi exhibé un extrait d'un sondage Léger Marketing réalisé de juin à juillet auprès de 1178 Québécois selon lequel 58% d'entre eux jugent que l'utilisation du radar photo serait un moyen très ou assez efficace de réduire la vitesse sur les routes.

Mais l'image de la machine à dollars continue de circuler. Elle a été reprise hier par l'opposition libérale ainsi que par la Corporation des concessionnaires automobiles, opposés aux radars photo. «Le photo radar ne sert probablement qu'à remplacer certains vidéoposters qu'on a enlevés; c'est une autre façon d'aller chercher de l'argent dans la poche des citoyens», dénonce le député libéral Bernard Brodeur.

L'Association du camionnage du Québec a aussi réitéré son opposition, notamment parce que le projet de loi impute l'infraction au propriétaire des véhicules. Dans le contexte de fréquents échanges de remorques, la personne qui recevra l'infraction n'aura souvent rien à voir avec l'utilisation de la remorque, souligne l'ACQ. «Troublé par son inefficacité dans certains cas», le Barreau est également venu formuler ses critiques du radar photo. La commission poursuit son étude du projet aujourd'hui.

Le RAP lance sa campagne dans Blainville

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

C'est devant des militants gonflés à bloc que la candidate du Rassemblement pour l'alternative progressiste (RAP), Thérèse Hamel, a lancé hier soir sa campagne dans Blainville.

Paul Cliche, qui a fait belle figure lors de l'élection complémentaire dans Mercier, ce qui a eu comme conséquence de donner la victoire aux libéraux, et le syndicaliste Michel Chartrand étaient les conférenciers invités lors de cette assemblée qui s'est tenue au Centre des loisirs de Bois-des-Filions.

Le RAP se dit convaincu de battre le péquiste Richard Legendre. À défaut d'une victoire, on voudrait tout au moins servir aux péquistes de Blainville la médecine de Mercier, où c'est la libérale qui l'a emporté.

Dans son allocution, M^{me} Hamel, une enseignante de Laval qui habite Boisbriand dans la circonscription de Groulx, a soutenu que c'est grâce à quelques militants comme Paul Cliche que « nous découvrons des partenaires ayant des préoccupations humanitaires semblables aux nôtres chez des socialistes et des communistes alors qu'il y a à peine un an, on se parlait à peine. »

Pour elle, la politique, le bénévolat c'est comme enseigner, car cela exige de se pencher sur les besoins des autres, d'apprendre à écouter, lutter contre les préjugés et surtout penser loin dans l'avenir.

« De plus, a-t-elle poursuivi, nous réalisons comment nous nous sommes laissés embarquer par les discordes et les préjugés souvent entretenus par la classe dominante. Les discordes entre fédéralistes et indépendantistes, entre les immigrants et les autres, entre autochtones et non autochtones seront bientôt des choses du passé. »



Photo AFP

Aide au Liban

Séduite par ses habitants et par ses sites archéologiques, la ministre Louise Beaudoin rentre du Liban aujourd'hui plus que jamais convaincue de la nécessité d'aider l'hôte du prochain sommet francophone, qui peine toujours à se remettre de ses 15 années de guerre. « On doit faire tout ce qu'on peut pour ce merveilleux pays, a-t-elle lancé au cours d'une interview téléphonique, quelques heures avant de quitter Beyrouth. Les Libanais veulent profiter du sommet pour donner une image positive de leur pays. Ils peuvent compter sur nous pour les aider. »

EN BREF

Y'a rien là !

LE MINISTRE DE la Santé, Rémy Trudel, ne voit pas de problème à ce que des groupes travaillant dans le secteur de la santé ou des affaires sociales soient invités à venir l'entendre dans une assemblée partisane, moyennant un droit d'entrée de 125 \$. « Les gens ont été invités à venir entendre M. Trudel. Tous les partis politiques font ce type d'activité de financement », expliquait hier Renée-Claude Boivin, l'attachée de presse du ministre. Ce dernier doit s'adresser ce soir aux participants au cocktail bénéfice du député bloquiste d'Hochelaga-Maisonneuve, Réal Ménard. « M. Ménard a invité des groupes susceptibles d'être intéressés à entendre parler de santé et de souveraineté, conformément au mandat du PQ et du Bloc québécois », d'expliquer M^{me} Boivin. Cette pratique est tout à fait admise, insiste-t-elle, produisant d'ailleurs une lettre transmise par le député libéral de Nelligan, Russell William, destinée à des dirigeants de compagnies pharmaceutiques de sa circonscription. La lettre est une invitation à un tournoi de golf bénéfice auquel participera M. Charest le 11 septembre prochain, moyennant une contribution de 250 \$ au PLQ. « Dans le cas de l'invitation de M. Ménard, on sollicite des groupes que le ministre ne veut même pas entendre en commission parlementaire », se défendait hier M. William.—*La Presse*

Surprise

UN DÉPLACEMENT SURPRISE dans la haute fonction publique remet en question la structure adoptée il y a quelques mois seulement par le gouvernement Landry. Le comité des priorités du Conseil des

ministre se retrouve sans mandarin, Pierre Roy devenant sous-ministre à la Famille. La nomination a été entérinée hier par le conseil des ministres a appris *La Presse*. Ce geste est d'autant plus surprenant que Marie Claire Lévesque, issue du milieu de la culture, y avait été nommée sous-ministre le printemps dernier. Ce déplacement souligne le coup de barre que veut donner Québec dans le dossier des garderies et des politiques familiales en générales. Mais il illustre aussi un flottement dans la haute fonction publique. Au printemps dernier, le comité des priorités était encore dépeint comme la plaque tournante des décisions gouvernementales. La structure s'était étiolée sous Lucien Bouchard mais Bernard Landry avait voulu la restaurer en la plaçant sous la responsabilité de Pierre Roy.—*La Presse*

La Légion d'honneur à Robert Normand

LA FRANCE A DÉCERNÉ la Légion d'honneur à Robert Normand, un ancien mandarin du gouvernement québécois qui a travaillé tout au long de sa carrière à consolider les relations France-Québec. Sur recommandation expresse du président français Jacques Chirac, M. Normand a reçu cette distinction des mains du Grand commandeur de la Légion d'honneur, Alain Griotteray, lors d'une cérémonie tenue au consulat de France, à Québec, hier. « Le miracle du Québec vous est largement dû », a rappelé M. Griotteray aux quelques dizaines d'invités et de proches de M. Normand. Le premier ministre Bernard Landry a tenu à être présent pour féliciter de vive voix son ancien compagnon d'armes.—*d'après PC*

LE TREN ET UN

Le tweed chevrons

98.00

Le tweed occupe l'avant-scène cette saison et l'avantage va définitivement à la texture chevron noir et blanc pour un pantalon droit sans plis. Un essentiel coupé spécialement pour nous. 29 à 38. Ceinture cuir patiné 65.00



la maison

simons

2985209A

QUÉBEC, PLACE STE-FEY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC | MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE O. PROMENADES ST-BRUNO | SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

SOLDE SURPRISE DE LA RENTRÉE!

Les 6, 7, 8 et 9 septembre nous payons l'équivalent de la

TPS et la TVQ*

sur notre vaste gamme de produits dans nos 3 magasins. *Voir les conditions en magasin.

Il y en a toujours PLUS chez
Vaillancourt

2984551

DEPUIS 46 ANS

Laval
2400, boul. Le Corbusier
angle du boul. Le Carrefour
(sortie 10 de l'autoroute
des Laurentides)
450-687-5221 ou/or
514-337-6077

Saint-Léonard
5860, boul.
Métropolitain est
sortie Lacordaire
(côté sud du Métropolitain)

Dollard-des-Ormeaux
3345, boul. des Sources
(côté nord de la Transcanadienne)

514-257-6001

514-685-5009



4
JOURS
SEULEMENT

Maria Minna sonne le glas des grands projets aveugles

La ministre de la Coopération internationale procède au grand ménage dans les façons de faire du Canada

GILLES TOUPIN

OTTAWA — La ministre de la Coopération internationale, Maria Minna, a décidé de faire le grand ménage dans les façons de faire du Canada en ce qui concerne l'aide internationale. Elle poursuit aujourd'hui à Montréal une tournée pancanadienne de consultations où elle souhaite entendre tous les avis sur son projet, projet qu'elle a synthétisé dans un document de discussion intitulé *Pour une aide internationale plus efficace : les nouvelles approches du programme canadien d'aide internationale*.

En gros, finis les grands projets aveugles d'aide aux infrastructures des pays en voie de développement, fini l'éparpillement des ressources canadiennes aux quatre

coins de la planète, finis les vieux modèles d'aide inspirés du plan Marshall pour l'Europe qui misaient davantage sur la reconstruction sans se préoccuper de la dimension sociale du développement, finies les interventions des pays industrialisés dans les pays en développement qui étaient « davantage motivées, souligne le document de travail, par des intérêts colonialistes que par une volonté d'appuyer la quête d'autonomie et de prospérité de ces pays ». M^{me} Minna pense qu'il est temps de mettre l'accent sur les dimensions sociales du développement et, en particulier, sur les besoins humains fondamentaux.

« Le but de ma tournée, explique-t-elle dans une entrevue à *La Presse*, c'est de discuter avec nos partenaires canadiens et étrangers la direction d'ensemble dans laquelle nous souhaitons nous engager. Nous avons 50 ans d'expérience dans le développement international. Il y a eu certains progrès dans le monde, mais il y a encore 1,5 milliard de personnes qui vivent dans la pauvreté alors que la population ne cesse de croître. De plus,

la mondialisation a un impact sur eux comme sur nous, tout comme les changements climatiques, les progrès informatiques, etc. Et comme les objectifs internationaux de développement sont la réduction de moitié de la pauvreté d'ici 2015 et la présence de tous les enfants dans les écoles du monde d'ici cette date, j'ai décidé qu'il fallait réviser en entier notre politique d'aide internationale. »

Depuis 1995, le Canada a toujours eu six grandes priorités dans ce domaine : les besoins humains fondamentaux, l'égalité entre les sexes, les services d'infrastructure, les droits de la personne, la démocratie et le bon gouvernement, le développement du secteur privé et de l'environnement. « Parmi ces six priorités, affirme Maria Minna, j'ai décidé de mettre l'accent sur les besoins humains fondamentaux et j'ai décidé de renforcer à l'intérieur de cette catégorie quatre grands secteurs clés du développement social, soit la santé et la nutrition, l'éducation de base, le VIH/sida et la protection des enfants. »

Il va sans dire que les efforts de l'Agence canadienne de développe-

ment international (ACDI) pour venir en aide aux pays en développement ont été sérieusement contrés depuis 1990 par l'obligation de composer avec des compressions budgétaires substantielles. Les ressources disponibles au début de cette décennie sont passées de 3 milliards de dollars à 2 milliards. Le premier ministre Jean Chrétien a récemment promis de faire mieux à l'avenir, mais rien encore de concret n'a été annoncé en ce sens.

Les changements envisagés par M^{me} Minna sont nombreux et ils sont examinés en long et en large dans le document de travail. « Les programmes de l'ACDI, demande par exemple la ministre, devraient miser sur un plus petit nombre de secteurs ? L'ACDI devrait-elle concentrer davantage sa programmation de manière géographique et non dans les 104 pays où elle oeuvre ? Si oui, quels critères faudrait-il utiliser pour déterminer les pays prioritaires ? Devrions-nous aussi changer nos positions en matière d'aide liée, ne plus demander que les pays en développement achètent des biens et des services du Canada en échange d'une assis-

stance financière de sa part ? Et si oui, de quelle façon ? Beaucoup de questions comme celles-là sont sur la table. »

Si dans l'ensemble le projet de réforme de l'ACDI est fort bien accueilli par les organismes non gouvernementaux (ONG) spécialisés dans la coopération internationale, certaines réserves se sont déjà faites entendre. Le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), un organisme qui regroupe une centaine d'ONG, reproche notamment à l'ACDI d'adhérer « sans discrimination à l'approche globale de la Banque mondiale ». « Cette option, soutient Esperanza Morena du CCCI, entraînera vraisemblablement une réduction de l'aide accordée aux populations plus démunies, limitant ainsi l'importance du Canada à titre de donateur. »

La ministre Minna affirme que sa tournée au pays, qui se termine le 14 septembre, permettra de faire les ajustements nécessaires et de répondre aux préoccupations des ONG. Elle élaborera par la suite une politique nationale qui devra être approuvée par le cabinet avant d'être rendue publique quelque part l'année prochaine.

Événement annuel

Le retour des grands classiques

Des aubaines incroyables durant tout le mois de septembre!

| Literie | Literie | Matelas | Salle de bain | Salle de bain |
|---|--|--|--|---|
| Duvets Construction en cloison Simple 89 ⁹⁵ Double 109 ⁹⁵ Grand 119 ⁹⁵ Très grand 149 ⁹⁵ | Springmaid Ensembles complets Simple 79 ⁹⁵ Double 99 ⁹⁵ Grand 149 ⁹⁵ Assortiment d'imprimés CANNON Oreiller classique 6 ⁹⁵ Couvre-matelas « Easy Fit » Simple 9 ⁹⁵ Double 12 ⁹⁵ Grand 14 ⁹⁵ Ensembles de draps en percale 180 fils au pouce carré Nous n'avons pas tous les formats de chaque modèle. Simple 16 ⁹⁵ Double 24 ⁹⁵ Grand 34 ⁹⁵ Très grand 44 ⁹⁵ Lits en laiton et en fer Aux plus bas prix. Garantis! | Choisissez parmi notre vaste sélection Sealy Charmeur simple 169 ⁹⁵ double 199 ⁹⁵ grand 249 ⁹⁵ Sealy Posturepedic simple à partir de 299 ⁹⁵ double à partir de 389 ⁹⁵ grand à partir de 429 ⁹⁵ très grand à partir de 699 ⁹⁵ Sealy Evasion simple 199 ⁹⁵ double 299 ⁹⁵ grand 329 ⁹⁵ Simmons Beautyrest simple à partir de 449 ⁹⁵ double à partir de 569 ⁹⁵ grand à partir de 649 ⁹⁵ très grand à partir de 899 ⁹⁵ **Nous payons la TPS et la TVQ ou ne payez rien avant un an.** *Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et la TVQ. Nous avons les produits. TEMPUR FENÊTRES Service à domicile gratuit 331-5260 Levolor HunterDouglas SLIMLETTE • DUETTE • LUMINETTE | Robes de chambre 39 ⁹⁵ Débarbouillettes 99¢ Feldcrest CANNON Serviette de bain 4 ⁹⁵ MARTEX STEVENS Essuie-main 1 ⁹⁵ Draps de bain épais 37" x 65" 11 ⁹⁵ | Serviettes MARTEX EXCALIBUR Notre prix Bain 6 ⁹⁵ Essuie-main 4 ⁹⁵ Débarbouillette 2 ⁹⁵ Feldcrest CANNON Tapis de bain 5 ⁹⁵ Assortiment de rideaux de douches en DPC 4 ⁹⁵ Sièges de toilettes Softstyle 9 ⁹⁵ |

Un ambitieux programme d'innovation industrielle est compromis

Presse Canadienne

OTTAWA — Un ambitieux programme fédéral d'innovation et de formation professionnelle, déjà reporté par les libéraux, vient d'être remis à l'écart en raison de querelles internes, de la rivalité entre aspirants au leadership libéral et d'inquiétudes sur l'économie.

Le gouvernement n'a pas encore évalué le coût de son plan d'action pour l'innovation, présenté comme la pierre angulaire, voire l'héritage politique du troisième mandat du premier ministre, Jean Chrétien.

Mais certains initiés l'estiment à plus de 20 milliards de dollars sur cinq ans — un montant qui a soulevé l'inquiétude lorsqu'il a circulé dans les milieux concernés, en juin.

Le ministre de l'Industrie, Brian Tobin, et la ministre du Développement des Ressources humaines, Jane Stewart, principaux responsables du projet, sont retournés à leur planche à dessin et ont passé l'été à peaufiner une version remaniée, qui devrait être dévoilée cet automne.

Il est question d'abandonner l'idée d'un livre blanc unique qui définirait la totalité du programme, de la recherche scientifique aux mesures d'encouragement fiscal aux entreprises, en passant par l'éducation aux adultes et la formation en emploi. Certains voudraient que le projet soit plutôt scindé en deux, sous la forme de modestes documents de réflexion, plutôt que d'un plan d'action.

Le gouvernement serait ainsi en mesure d'annoncer des projets concrets à mesure que les sommes requises deviendraient disponibles, ou de les reléguer aux oubliettes s'il manquait d'argent. Mais cette stratégie pourrait rendre les libéraux vulnérables à l'accusation, déjà entendue, voulant qu'ils n'aient pas de véritable vision d'ensemble, croit un lobbyiste qui a suivi le débat.

Un autre facteur complique les choses : la friction entre les ministres Tobin, réputé prodigue, et le ministre des Finances, Paul Martin, qui craint que le Canada ne se ressente sous peu du ralentissement économique observé aux États-Unis, en Europe et au Japon.

Les partisans de M. Martin soutiennent qu'Ottawa n'a pas les moyens d'assumer le coût initialement prévu du plan d'action, qu'ils situent entre 16 et 21 milliards en cinq ans.

Ceux de M. Tobin disent que le camp Martin gonfle excessivement ses estimations et cherche à étiqueter le ministre de l'Industrie d'irresponsable dépensier.

Mais plus profondément, c'est leur aspiration au leadership du parti qui divise les deux hommes. M. Martin, généralement vu comme le mieux placé pour succéder à M. Chrétien lorsque celui-ci décidera de se retirer, a l'intention de tirer le plus de profit politique de l'annonce de quelque programme fédéral — innovation, formation professionnelle — que ce soit, et M. Tobin veut éviter cela, affirme une source bien placée.

Le plan d'action pour l'innovation et la formation professionnelle a pour but de stimuler la recherche et le développement, l'investissement dans de nouvelles technologies, la formation en emploi et l'éducation des adultes. L'objectif : améliorer la productivité, assurer que les entreprises canadiennes puissent concurrencer le marché mondial et protéger le niveau de vie des travailleurs.

Porcelaine • Cristal • Articles-cadeaux • Couverts

| | | | |
|---|--|---|---|
| LENOX À l'achat d'un ensemble de 5 pièces recevez gratuitement 1 assiette creuse du même modèle. Offre valable sur motifs sélectionnés jusqu'au 30 septembre 2001. | Jumbo Olympia Inox 20 pièces 199 ⁹⁵ Inox avec accent or 20 pièces 279 ⁹⁵ | Palette à fromage et couteau à fromage Notre prix 97 ⁹⁵ | Collection Empire 18 ⁹⁵ à 119 ⁹⁵ |
|---|--|---|---|

Articles ménagers

| | | | |
|--|--|---|--|
| Ambry Home Médallion Professionnelle EN PRIME: Poêle à omelette Acier inoxydable 18/10 fini miroir Disque en aluminium encapsulé (pour une cuisson égale) Garantie 20 ans • Ens. 9 pièces • Notre prix 139 ⁹⁵ | Ambry Home Couteaux de chefs, acier trempé Ensemble de 3 • Garantie à vie • Notre prix 87 ⁹⁵ | Machine espresso Gran Gaggia Avec dispositif à vapeur « turbo » pour de savoureux cappuccinos. Notre prix 99 ⁹⁵ | Couteaux à steak Laguiole Ensemble de 6 Manches noirs 68 ⁹⁵ Manches inox 78 ⁹⁵ |
|--|--|---|--|

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas

LINEN CHEST
 DÉCOR DÉPÔT
 « Le supercentre de la mode maison »

La Cathédrale Centre-ville (514) 282-9525
 Place Portobello, Brossard (450) 671-2202
 Centre Rockland (514) 341-7810
 Les Galeries Laval (450) 681-9090
 Service à domicile GRATUIT 331-5260
 Carrefour Langelier (514) 254-3636

CRTC
LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES Canadâ

Le CRTC demande au public de se prononcer sur la question de savoir s'il faut autoriser les entreprises de distribution par satellite de radiodiffusion directe à utiliser la facturation globale, comme le font déjà les entreprises de distribution par câble, sans autres restrictions. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Dans un premier temps, vos observations écrites doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et doivent être reçus par le CRTC au plus tard le 21 septembre 2001. Ensuite, le CRTC invitera les parties intéressées à lui présenter des répliques aux observations soumises au cours de la première étape. Les parties auront jusqu'au 12 octobre 2001 pour ce faire. Vous pouvez également soumettre vos observations par courriel au : procedure@crtc.gc.ca. Pour plus d'information : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : Avis public CRTC 2001-96.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Club 402-HOMME
 Depuis 1977
 Costumes griffés importés d'Italie
 seulement 499\$
 Tissus signés
 - Gianni 1881
 - Zegna
 - Marzotto
 - Zignone, etc.

1118, rue Sainte-Catherine Ouest
 2e étage, Montréal • (514) 861-3636
 Heures d'ouverture : Lun. au ven. 10 h à 18 h • Sam. 10 h à 16 h

CANADA

Day lance un ultimatum aux dissidents

Les alliancistes rebelles ont jusqu'à lundi pour réintégrer le caucus

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, a lancé hier un ultimatum aux 12 députés dissidents du caucus de la Représentation démocratique ; ils ont jusqu'à lundi midi pour réintégrer le caucus de l'opposition officielle ou ils seront expulsés sans retour possible.

« Ils sont à la croisée des chemins », a lancé Stockwell Day qui sortait de la première journée d'une rencontre de deux jours avec son aile parlementaire. C'est lors de cette réunion que le caucus de l'Alliance a approuvé cette motion de réintégration.

Les 12 rebelles, qui avaient été suspendus du caucus pour avoir demandé le départ de leur chef, devront se plier, s'ils acceptent l'offre de M. Day, à cinq grandes conditions, sans pour autant devoir subir l'humiliation de présenter des excuses à leurs collègues.

La première de ces conditions est la nécessité pour les dissidents de réaffirmer leur foi dans les principes et les politiques de l'Alliance canadienne et dans le processus démocratique par lequel ces politiques sont conçues et amendées. « Deuxièmement, a poursuivi le chef allianciste, ils doivent être d'accord pour respecter la constitution de l'Alliance canadienne. Troisièmement, ils doivent être d'accord pour signer de nouveau avec tous les membres de l'Alliance canadienne le protocole interne qui interdit aux membres du caucus de se critiquer les uns les autres en public. Ils doivent également être d'accord pour respecter le résultat



Photo Reuters

Le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, donne à ses députés dissidents jusqu'au 10 septembre pour réintégrer le caucus du parti. Il leur impose, pour ce faire, cinq conditions.

de la prochaine course à la direction qui aura lieu en mars 2002. Enfin, ils doivent être d'accord pour n'entamer des discussions politiques avec d'autres partis que lorsqu'ils ont l'autorisation du caucus de l'Alliance canadienne. »

M. Day a ajouté que si les membres suspendus ne donnaient pas de réponse d'ici lundi midi, 10 septembre, ou s'ils refusaient les conditions élaborées par le caucus, ils devront se considérer comme ne faisant plus partie du groupe parlementaire de l'Alliance. Quant à

l'appartenance comme telle au parti, M. Day n'a pas l'autorité pour expulser les membres. C'est le conseil national, advenant l'expulsion de certains députés du caucus, qui devra se pencher ultérieurement sur cette question.

« Je dis à ces collègues suspendus, a ajouté M. Day, d'avoir foi dans la sincérité de leurs pairs au caucus. Ils sont sincères. Nous voulons tous travailler ensemble. Mais sachez bien que nous ne serons plus préoccupés, après lundi, par cette question de dissidence. Nous

préférons que vous soyez avec nous. Mais, avec ou sans vous, nous irons de l'avant et nous occuperons des questions vraiment importantes pour les Canadiens. »

Stockwell Day a réitéré hier qu'il était parfaitement satisfait du contenu du protocole du caucus, laissant entendre que les députés dissidents qui veulent rentrer dans le rang n'auront pas à présenter d'excuses devant leurs collègues.

Le meneur du caucus de la Représentation démocratique, Chuck Strahl, a réagi avec modération à

l'ultimatum de M. Day, affirmant qu'il demanderait certains éclaircissements à l'état-major du caucus avant de faire connaître sa décision. Il a souligné qu'il aimerait, avant de faire un geste, savoir si M. Day sera de nouveau candidat à la direction de l'Alliance, en mars 2002. « C'est l'un des casse-tête de toute cette affaire », a-t-il dit. Stockwell Day a cependant répété hier qu'il démissionnerait de son poste 90 jours avant la date de l'élection, à moins qu'il ne décide avant de se porter candidat, ce qui entraînerait sa démission immédiate et le début de la course à l'investiture.

M. Strahl veut également savoir ce que signifie au juste le protocole qu'on lui demande de signer. « Je ne sais pas ce que sera ce protocole, a-t-il dit hier. Nous permettra-t-il de dire, par exemple, dans le contexte d'une course à la direction, que nous pensons que le chef actuel doit partir ? »

L'ultimatum de Stockwell Day signifie de plus que les membres du caucus de la Représentation démocratique devront renoncer à la rencontre prévue lundi, à Edmonton, avec les conservateurs de Joe Clark pour discuter d'un projet de travail commun aux Communes. « Nous avons des idées conflictuelles avec M. Day sur cette question, a fait remarquer Chuck Strahl. Le premier principe de la constitution de l'Alliance canadienne n'est-il pas de bâtir des coalitions ? Nous réussissons cela très bien avec les conservateurs. »

Par ailleurs M. Strahl a soutenu qu'il avait toujours affirmé que toute véritable discussion de fusion avec les conservateurs devrait se faire sous les auspices du parti. Le député de Fraser Valley, ainsi que ses 11 collègues de la Représentation démocratique, se donnent le week-end pour décider ce qu'ils feront lundi prochain.

Projet de loi antibunker à Queen's Park

Presse Canadienne

TORONTO — L'opposition libérale à l'assemblée législative de l'Ontario veut déposer un projet de loi privé interdisant les fortifications de bandes de motards dans les villes et villages de la province, dès la reprise des travaux parlementaires, cet automne.

Selon la critique libéral en matière de justice, Michael Bryant, le projet de loi proposé viendrait protéger les quartiers d'une trop forte concentration d'organisations criminelles, en permettant l'inspection et la démolition de tels bunkers.

Une fois adoptée, la loi permettrait aux municipalités de restreindre la construction de fortifications, incluant des barricades, des vitres pare-balles, des clôtures électrifiées, des portes d'acier et des caméras de surveillance, a expliqué M. Bryant, hier.

Le gouvernement du Québec a déjà adopté une telle loi en 1997 et plusieurs municipalités, dont Montréal, Laval et Blainville ont adopté des règlements visant tout particulièrement les bunkers de motards.

Bâtons de hockey de 20% à 50%

À l'achat de deux bâtons de hockey et ou palettes de remplacement de votre choix obtenez 20% de réduction sur le prix régulier. (Sauf modèle Easton SYnergy)

Bâton Sherwood 5000 PRO
rég.: 14.99

Gants de hockey Easton-Air (modèle 2000)
15.5po rég.: 179.99
14.5po rég.: 159.99

Bâtons de gardien Bauer Reactor 5000 Super Pro
rég.: 59.99

2 pour 19.99

Coudes C.C.M. EP100 SR
Prix rég.: 39.99

Gants Hespeler HG3500pro
cuir synthétique
14 pouces
rég.: 69.99

Patins Sherwood SK5000 SR
Prix rég.: 79.99

9.99

Patins Bauer 1000
Enfant rég.: 99.99 Junior rég.: 119.99

Patins Sherwood SK6000 SR
Avec lames en acier inoxydable
Prix rég.: 159.99

79.99

79.99

2 pour 1

15.00 le chandail

Bas de hockey Monsport
Prix rég.: 12.99

4.99

39.99

99.99 SR
79.99 JR

9.99

Heures d'ouverture MÉGA MAGASIN de LAVAL: lundi au mercredi de 9h00 à 18h00, jeudi et vendredi de 9h00 à 21h00, samedi de 9h00 à 17h00 et dimanche de 11h00 à 17h00. Les autres magasins: lundi au mercredi de 9h30 à 18h00, jeudi et vendredi de 9h30 à 21h00, samedi de 9h00 à 17h00 et dimanche de 11h00 à 17h00. La vente LANCE-ESCOMPTE se termine le dimanche 30 septembre 2001. Certaines grandeurs ou couleurs peuvent manquer dans certains magasins. Équipements de gardien (sauf les bâtons) seulement aux magasins de Laval, Greenfield Park, D.D.O. et P.A.T. Les produits illustrés servent de référence et peuvent être différents des produits annoncés

VOTRE CADEAU IRRÉSISTIBLE

BIOThERM

Jusqu'au 7 octobre 2001, Biotherm vous offre une prime de 6 articles avec tout achat Biotherm de 26\$* ou plus. Choisissez votre prime selon votre type de peau, soit **PEAU NORMALE ET MIXTE** OU **PEAU SÈCHE**:

- AGE FITNESS Soin rajeunissant visible, 15ml
- BIOSOURCE Mousse nettoyante peau nette, 15ml
- BIOCILS Gelée démaquillante pour les yeux, 30ml
- AQUATHERMALE Crème hydratante revitalisante, 30ml
- Serviette exfoliante pour le corps
- POCHETTE À COSMÉTIQUES

Offre en vigueur jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par personne.

HYDRA-DÉTOX

Débarassez votre peau des toxines de la ville!

Le 1^{er} programme de soin détoxifiant

CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE-À-PORTER

MODE DE VIE MODE DE PAIEMENT

AILES
LES AILES DE LA MODE

www.lesailes.com

Nulle part ailleurs

Les 268 contrôleurs routiers plus efficaces que jamais

Leur nouveau DG, Louis Côté, veille à leur fournir les outils qu'ils réclament depuis longtemps

ANDRÉ CÉDILOT

Considérés depuis trop longtemps comme les « brebis galeuses » de la fonction publique québécoise, les 268 contrôleurs routiers se surprennent soudainement à penser que les années de vaches maigres sont peut-être derrière eux.

De l'aveu même du syndicat, qui en a pourtant vu d'autres depuis 15 ans, les remaniements à la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) et, surtout, l'entrée en scène d'un nouveau directeur général, Louis Côté, issu des rangs de la police, ne sont pas étrangers à ce regain d'espoir et d'énergie.

« C'est formidable ce qui se passe. Il y a encore beaucoup à faire, mais on sent un renouveau. La confiance s'installe et ça se reflète dans les opérations », affirme sans ambages le président du Syndicat des constables du contrôle routier, Jean-Marc Desjardins.

En fonction depuis un peu plus d'un an, Louis Côté est lui aussi satisfait du chemin parcouru. « Les défis sont encore nombreux. Le potentiel est là, il reste à mettre tous les morceaux du casse-tête ensemble », a-t-il dit lors d'une entrevue à *La Presse*.

Âgé de 49 ans, M. Côté a travaillé 27 ans à la Sûreté du Québec avant de se joindre à l'Agence du contrôle routier Québec. Devenue autonome en 1998 à la faveur d'une réorganisation de la SAAQ, l'agence compte 520 employés, dont les 268 surveillants routiers.

Elle continue d'être rattachée administrativement à la SAAQ. Son budget annuel est de 48,4 millions.

« C'est une grosse machine, il faut être patient, d'autant plus que les employés se sont sentis bafoués très souvent depuis 15 ans. Ils ressemblent à des adolescents qui en sont à leur 6^e foyer d'accueil », note-t-il, rappelant que la responsabilité du contrôle routier était passée du ministère des Transports à la Sûreté du Québec et à la SAAQ, depuis 1984.

Néanmoins, il s'est dit étonné, voire enchanté de l'attitude des surveillants routiers lors d'une tournée des 23 bureaux de l'agence dans la province. « Il est rare de voir autant de monde se battre avec un tel acharnement pour vouloir bien faire leur travail. Même le syndicat est de la partie », souligne l'ex-officier de la SQ.

Fouetté par l'attitude de ses nouvelles troupes, M. Côté est en voie de leur procurer les outils qu'ils convoient depuis si longtemps. Sa première année a déjà été fertile. Il a notamment obtenu que les contrôleurs routiers reprennent leur titre de « constables spéciaux » qu'ils avaient perdu à leur arrivée à la SAAQ, en 1990. Ils peuvent maintenant procéder à des arrestations en bonne et due forme.

Outre l'implantation d'ordinateurs dans les bureaux et les voitures, il a aussi convaincu le gouvernement d'acheter des gilets pare-balles. Actuellement, comme le recommande un rapport de coroner, il multiplie les démarches pour équiper tous ses hommes de gaz-pois. Pour des raisons de sécurité, tout autant que d'efficacité, il juge également « indispensable et nécessaire » qu'ils puissent consulter les banques de données du

Centre de renseignements policiers (CRPQ). Cette demande vient toutefois d'être refusée à cause de l'intervention de la Commission d'accès à l'information. « On va revoir le dossier et revenir à la charge avec plus de conviction », promet le nouveau patron de l'agence gouvernementale.

Conscient du rôle crucial de ses agents et surtout de la complexité des lois sur le transport, M. Côté a confié la formation des recrues à l'École nationale de police du Québec, à Nicolet. Le programme de cours dure 26 semaines. « Tout en côtoyant des policiers avec lesquels ils auront peut-être à travailler un jour, ils apprennent la discipline, la rigueur et la solidarité », dit-il.

Sur le plan opérationnel, un autre défi de M. Côté et de son équipe de direction — le dernier de ses quatre adjoints a été nommé en juin — sera d'assurer une meilleure cohésion entre les surveillants routiers et la centaine d'enquêteurs et inspecteurs en mécanique qui font des vérifications dans les entreprises de camionnage et d'autobus.

« L'un et l'autre se pilent souvent sur les pieds. Cela complique la gestion et, dans certains cas, affecte la qualité de nos dossiers », affirme M. Côté. En voie de décrocher un doctorat professionnel en administration (D.B.A.) à l'Université de Sherbrooke, il se donne de deux à cinq ans pour que tout fonctionne rondement.

« Déjà, avec le syndicat, on a réglé des problèmes qui remontaient à plusieurs années », a-t-il conclu. Tout comme le président du syndicat, Jean-Marc Desjardins, il est fier d'annoncer la signature imminente d'une nouvelle convention collective qui sera en vigueur jusqu'en juin 2002.



En un an, le nouveau directeur de l'Agence du contrôle routier, Louis Côté, a acquis la confiance de ses troupes.

PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse ©

Les 2300 agents de libération du Canada passent à la CSN

CLAUDE-V. MARSOLAIS

LES 2300 AGENTS de libération conditionnelle et de programmes du Canada viennent d'annoncer leur adhésion à la CSN. Ils rejoignent ainsi les 5500 agents correctionnels qui ont ouvert la voie au cours du printemps.

Le vice-président de la CSN, Roger Valois, a indiqué qu'une requête officielle en accréditation avait été déposée auprès de la Commission des relations de travail dans la fonction publique fédérale. Toutefois, il s'attend à ce que la Commission exige un vote de ratification comme ce fut le cas avec les agents correctionnels.

« Le changement d'accréditation s'est fait de façon ouverte et digne alors que nos agents à l'organisation ont visité 250 milieux de tra-

vail différents au Canada. Les résultats qui confirment une véritable volonté de changement ont surpris l'Alliance de la fonction publique du Canada qui détenait l'accréditation », a soutenu M. Valois.

La CSN va offrir ses services aux agents de libération conditionnelle et de programmes dans toutes les régions du Canada comme ce fut le cas pour les agents correctionnels.

M. Valois n'a pas caché que plusieurs autres groupes de travailleurs canadiens avaient cogné à la porte de la CSN, attirés par la façon de faire de la centrale qui laisse l'entière autonomie de fonctionnement aux syndicats affiliés. « Nous allons devoir faire le débat au sein de l'exécutif sur une éventuelle expansion pancanadienne », a-t-il dit.

Un porte-parole du nouveau Syndicat canadien des agents de li-

bération conditionnelle et de programme, Benoît Homier, a expliqué que ses membres en avaient ras le bol d'être noyés dans une mer de fonctionnaires et qu'ils souhaitaient depuis longtemps créer un syndicat autonome capable de défendre leurs principales revendications.

En fait, les agents de libération conditionnelle et de programmes font partie de la Table 1 de l'Alliance de la fonction publique du Canada qui regroupe à 96 % des employés de bureau (commis, secrétaires, dactylos). Devant une si forte majorité, les revendications des agents de libération sont généralement ignorées.

« Les employés de bureau ont obtenu l'an dernier un important redressement salarial à la suite d'un règlement d'équité salariale.

Cette année ils revendiquent encore du monétaire alors que nous, nous voulons des améliorations de la charge de travail, de la santé et de la sécurité, des heures de travail et du système de classification et la réduction de l'utilisation d'employés à statut précaire », note M. Homier.

Un autre représentant, André Filion, a mis en relief les pratiques non uniformes de gestion des libérations à travers le Canada qui peuvent varier d'une région à l'autre, de politiques cachées, de charges de travail différentes d'un milieu à l'autre et du fort taux d'absentéisme attribuable à l'épuisement professionnel.

Le nouveau syndicat va représenter des agents de libération conditionnelle, des agents de développement social, des chargés de

projet, des coordonnateurs cliniques et des agents de programmes. Quelque 2000 membres travaillent dans les centres correctionnels du Canada et 300 au ministère des Anciens Combattants.

Malgré le changement d'allégeance, c'est l'Alliance de la fonction publique qui continue de négocier pour le groupe de dissidents jusqu'au vote de ratification prévu dans six ou sept mois. Par la suite, le nouveau syndicat disposera de 30 jours pour dénoncer la convention collective et en renégocier une nouvelle ou il peut attendre l'échéance du contrat de travail en 2003.

Selon M. Homier, il est fort possible qu'il choisisse la deuxième option le temps d'organiser son congrès de fondation et de se doter d'une constitution.

La Presse REPORTAGE PUBLICITAIRE

Le Sentier transcanadien au Québec :

nos objectifs d'ici 2005



Depuis environ 5 ans, le Conseil québécois du Sentier transcanadien, ses partenaires et collaborateurs s'activent à relier le Québec au Nouveau-Brunswick et à l'Ontario. Cela représente un corridor d'environ 2000 kilomètres! À l'heure actuelle, plus de 1000 kilomètres sont en usage dans 10 régions administratives. Nous sommes donc à mi-chemin de l'objectif final.

Objectif 2005

D'ici 2005, un de nos grands défis consiste à compléter l'axe nord du circuit du Sentier transcanadien au Québec, dont notamment les trois segments que voici.

1) La grande région de Québec

Ce corridor qui privilégie la marche, la randonnée équestre et le ski de fond est complexe. Le tracé retenu est plus en retrait des milieux urbanisés, les emprises ferroviaires sont inexistantes et il se situe presque exclusivement en terres privées. Par exemple dans la MRC Charlevoix, un segment de 65 kilomètres nécessite 150 droits de passage. Ce qui signifie des ressources humaines et financières pour obtenir ou négocier les autorisations à passer sur les terres sans problème.

Tout n'est pas à faire sur ce segment. Des sentiers comme le Sentier des Caps, la Traversée de Charlevoix et Corridors des Cheminots existent déjà. D'autres sont en construction dans Charlevoix-Est, sur la Côte-de-

Beaupré et dans les MRC Jacques-Cartier et Portneuf. Alors que la planification se poursuit en Mauricie et dans Lanaudière.

2) Segment Blainville/Lachute

Le Sentier transcanadien traversera éventuellement les Laurentides d'est en ouest. Cet axe sera aménagé pour la randonnée équestre et pédestre ainsi que pour le ski de fond. Les discussions actuelles portent principalement sur le tracé qui permettrait de relier Blainville (à l'est) à Lachute (à l'ouest) avec la traversée de l'autoroute 15 à la hauteur de Blainville. La partie est emprunterait le parcours équestre existant alors qu'à l'ouest différentes possibilités sont actuellement à l'étude.

3) Segment MRC Papineau et Des Collines

En Outaouais, en lien avec le tronçon précédent, le Sentier transcanadien est déjà réalisé pour les activités de vélo et de motoneige (axe nord-sud). Restent à aménager les parties réservées aux autres activités sur le territoire des MRC Papineau et Des Collines. Certains tronçons pourraient être situés sur le parcours du Marathon canadien de ski de fond (Lachute/Hull). Un des principaux avantages serait de les rendre permanents. Comme ces deux MRC sont richement pourvues de plans d'eau, l'aménagement est plus complexe. On parle ici de nouveaux sentiers à bâtir. Qui dit nouveaux sentiers dit droits de passage à obtenir, défrichage, balisage, construction – enfin

tout un chantier en perspective!

Un défi double à relever pour tous

Notre autre grand défi consiste à rassembler les fonds essentiels pour compléter l'axe nord du circuit du Sentier transcanadien au Québec. Ce parachèvement nécessite un financement de plus de 10 millions de dollars. C'est maintenant plus que jamais que nous avons besoin du support de chacun d'entre vous. Offrez-vous un mètre ou plus du Sentier ou encore offrez-en un à un ami, à la famille, ou à quelqu'un que vous aimez. Ce cadeau passera à l'histoire! La Fondation du Sentier transcanadien propose également un programme d'achat de mètres s'adressant spécialement aux entreprises.

Vous rêvez de voir votre nom inscrit sur le Sentier transcanadien? Pour 40\$, achetez un mètre du Sentier transcanadien. Votre nom apparaîtra de façon permanente dans l'un des Pavillons du Sentier transcanadien au Québec. Appelez maintenant!

1 800-465-3636.

Pour de plus amples informations sur le Sentier transcanadien au Québec, communiquez avec la Fondation du Sentier au 1 800 465-3636 ou consultez le site Internet

www.sentier.ca

Les médecins peu satisfaits des services médicaux

PASCALLE BRETON

À l'instar de leurs patients, une majorité de médecins se disent insatisfaits de l'accessibilité aux services médicaux.

C'est du moins ce qui ressort du Questionnaire sur les effectifs médicaux (QEM) 2001 de l'Association médicale canadienne dont les résultats ont été publiés cette semaine dans le *Journal de l'Association médicale canadienne* (AMC).

Ces résultats démontrent que les deux tiers des médecins affirment avoir de la difficulté à obtenir des ressources nécessaires à l'accomplissement de leur travail, notamment des examens de diagnostic, des références ou du temps en salle d'opération.

Toutes ces difficultés minent le travail. Parmi les médecins interrogés, 64 % sont d'accord ou fortement d'accord pour dire que leur charge de travail est plus lourde qu'ils ne le souhaiteraient. « Les médecins et leurs patients ne sont pas heureux des problèmes d'accès aux services médicaux qu'ils connaissent dans leur communauté », a déclaré le Dr Henry Haddad, pré-

sident de l'AMC, en indiquant que les périodes d'attente risquent de provoquer l'aggravation d'un problème médical en plus d'être source de stress, autant pour le patient que son médecin.

Ces résultats concordent avec les propos recueillis par l'AMC au cours de l'année 2000. Près des trois quarts des médecins interrogés ont confié à l'AMC l'année dernière que l'accès aux services diagnostiques de pointe était moyen ou médiocre, tandis que la moitié d'entre eux avaient jugé l'accès aux soins infirmiers à l'hôpital moyen ou médiocre.

Dans un autre volet du questionnaire 2001, les médecins se sont aussi prononcés sur le système de rémunération. Plusieurs souhaitent devenir des salariés, alors que leur rémunération est actuellement déterminée selon l'acte. La proportion de médecins qui souhaitent être salariés est passée de 18 % en 1995 à 24 % en 2001, une situation qui témoigne, selon le Dr Haddad, de la volonté des médecins de mener un style de vie plus équilibré.

Les résultats du sondage 2001 sont exacts à 1,8 % point de pourcentage, 19 fois sur 20.

L'Université de Toronto dénoncée

Presse Canadienne

TORONTO — Un groupe de psychiatres réputés — y compris deux Prix Nobel — accusent l'Université de Toronto d'avoir violé la liberté universitaire en annulant l'embauche d'un psychiatre britannique qui a fait un lien entre l'usage du Prozac et le suicide chez certains patients.

Le Centre de toxicomanie et de santé mentale de l'université avait

recruté le Dr David Healy afin qu'il dirige un programme sur l'humeur et l'anxiété. L'offre d'emploi a été annulée après que le psychiatre eut fait, en novembre, une présentation dans laquelle il soutenait que le populaire antidépresseur pouvait inciter certaines personnes au suicide. Il s'agit là d'une violation de la liberté universitaire, affirme le groupe de psychiatres dans une lettre au président de l'Université de Toronto, Robert Birgeneau.

Jeep

2078046A

2078046A

VAL NATURE

L'actualité

LA FONDATION STEPHEN R. BRONFMAN

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

6 septembre 2001

Page A11 manquante

ÉTATS-UNIS

Cellules souches: la Maison-Blanche sous le feu des critiques au Congrès

Agence France-Presse

WASHINGTON — Les limites imposées en août par le président américain George W. Bush au financement public de la recherche sur les cellules souches embryonnaires suscitent une vague de critiques au Congrès, qui dépasse le clivage habituel entre démocrates et républicains.

Une audition consacrée à la question, hier au Sénat, a permis d'entendre une série d'élus qui, pour la plupart, redoutent que les règles imposées par la Maison-Blanche constituent un obstacle à la recherche publique, donnant un avantage au secteur privé et à d'autres pays où ce type de recherche est moins encadré.

Présidée par le démocrate Edward Kennedy, la commission de la Santé du Sénat a entendu plusieurs élus du camp républicain qui, comme la plupart des démocrates, mettent en cause la décision de M. Bush de limiter le financement public à la recherche à 64 colonies de cellules souches issues d'embryons détruits avant le 9 août 2001.

« Qui sait le prix que nous pourrions payer en gelant le progrès médical à cette date ? » a averti le sénateur Kennedy.

La critique la plus inattendue est venue du sénateur républicain Arlen Specter, qui a accusé le ministère de la Santé d'avoir fourni au président Bush des informations incomplètes sur lesquelles il a assis sa décision.

Le sénateur républicain Bill Frist, tout en soutenant l'approche de M. Bush, a pour sa part estimé qu'« à mesure que nous avancerons, il sera important de réévaluer continuellement les progrès et les besoins de ce type de recherche ».

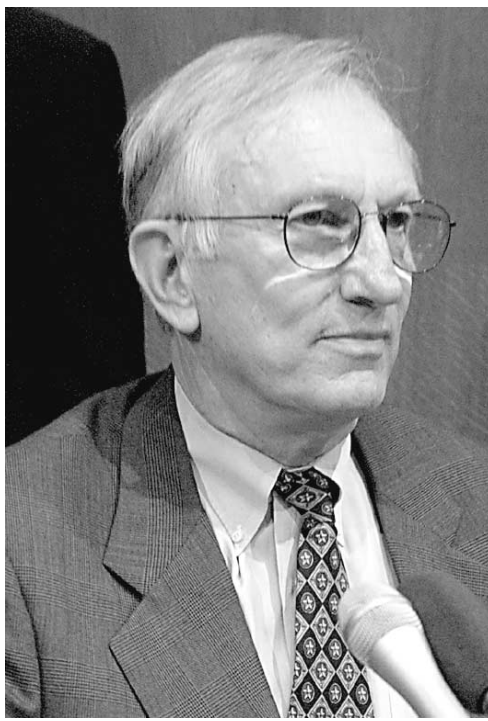
Sur la défensive, le secrétaire à la Santé, Tommy Thomson, l'un des principaux artisans de la décision du président Bush, a reconnu que certaines des 64 colonies de cellules souches sont « à des stades différents de développement » et qu'une des « question qui restent ouvertes est la qualité et l'utilité de ces colonies de cellules ». Le sénateur démocrate John Edwards a estimé que la décision présidentielle « donne un monopole » aux détenteurs de colonies de cellules souches embryonnaires par le contrôle qu'ils peuvent exercer sur la recherche.

Une affirmation immédiatement contrée par M. Thomson, qui a profité de l'audition pour annoncer la signature d'un accord entre les Instituts nationaux de la santé (NIH) et l'Université du Wisconsin, où les cellules souches embryonnaires ont été pour la première fois isolées en 1998, et qui détient cinq des plus prometteuses colonies.

Aux termes de l'accord conclu avec la Wisconsin Alumni Research Foundation détentrice des droits sur ces colonies, tous les chercheurs pourront avoir accès à ces cellules souches et pourront publier librement des études émanant de leurs recherches.

Et surtout, le gouvernement américain conservera les droits sur les découvertes qui pourraient résulter des recherches sur ces colonies de cellules souches, a mis en avant le secrétaire à la Santé.

La propriété intellectuelle était un point crucial pour les chercheurs, qui craignaient de perdre le contrôle de leurs découvertes en raison d'un brevet déposé par l'Université du Wisconsin.



Jim Jeffords



Jesse Helms



Phil Gramm

Sénat: la vieille garde républicaine tire sa révérence

Agence France-Presse

WASHINGTON — Les ténors de la vieille garde républicaine au Sénat américain tirent un à un leur révérence en annonçant leur départ à la retraite, ce qui promet d'aviver la bataille pour le contrôle de la Chambre haute dans la perspective des élections législatives de novembre 2002.

Après le sénateur républicain de Caroline du Nord, Jesse Helms, 79 ans, qui avait annoncé le 22 août qu'il ne briguerait pas un sixième mandat lors des législatives, un autre sénateur républicain, Phil Gramm, considéré comme l'un des membres les plus ultralibéraux à la Chambre haute, a indiqué mardi qu'il ne se représenterait pas non plus pour un quatrième mandat en 2002.

M. Gramm, 59 ans, est l'un des deux sénateurs républicains représentant l'État du Texas.

Ancien professeur d'économie, d'abord élu à la Chambre des représentants sous l'étiquette démocrate dans les années 1970, M. Gramm s'était fait élire au Sénat en 1984 sous l'étiquette républicaine. Il a depuis lors défendu un programme ultralibéral, et socialement conservateur, fidèle selon lui à l'héritage de l'ancien président Ronald Reagan.

L'annonce de son départ en janvier 2003 ne modifie pas l'actuel fragile équilibre au Sénat — 50 démocrates, 49 républicains et un indépendant.

Toutefois, en accroissant le nombre de sièges qu'ils auront à défendre, ce départ complique un peu plus la tâche des républicains dans la perspective des législatives, alors qu'ils espèrent reprendre aux démocrates le contrôle du Sénat.

Sur les 34 sièges à pourvoir l'année prochaine, 20 sont en effet occupés par les républicains contre 14 pour les démocrates. En outre, tous les sénateurs démocrates devraient se représenter.

Avec le départ également prévu en janvier 2003 d'un autre sénateur républicain, Strom Thurmond (Caroline du Sud), 98 ans, doyen en âge du Congrès américain, les républicains vont perdre trois conservateurs ayant dominé le Sénat pendant des années.

Pour Marshall Wittmann, de l'institut Hudson à Washington, le Sénat perd des « conservateurs purs et durs », sorte de porte-étendards du parti.

Les mauvaises nouvelles se sont en fait succédé cette année pour les républicains au Sénat.

Le parti a en effet perdu le contrôle de la Chambre haute en juin après la défec-

tion du sénateur du Vermont, Jim Jeffords, qui s'est inscrit comme indépendant et vote avec les démocrates.

À la Chambre des représentants, la majorité républicaine est tenue par dix sièges seulement.

Par ailleurs, d'autres sénateurs républicains de renom pourraient suivre les pas de M. Helms et autres. Selon la revue spécialisée Congressional Quarterly, Fred Thompson (Tennessee) et Frank Murkowski (Alaska) envisageraient également d'annoncer leur départ du Sénat.

« L'impact politique, c'est que dans un contexte d'une telle division, comme c'est le cas actuellement, (les républicains) perdent l'avantage d'avoir des candidats sortants », a relevé Stephen Hess, politologue à la Brookings Institution, un centre de recherche à Washington.

Le siège de M. Gramm au Texas n'est pas directement menacé, tandis qu'en Caroline du Nord, le fief de Jesse Helms, les républicains pourraient présenter un « poids lourd » en la personne de l'ancienne candidate à la présidentielle Elizabeth Dole, a-t-il toutefois ajouté.

Mais laissant percer une légère inquiétude, le sénateur républicain de l'Indiana, Richard Lugar, a déclaré : « Espérons qu'il n'y ait plus trop de surprises. »

VOLVO
pour la vie

LA CHUTE DES FEUILLES ENTRAÎNE UNE CHUTE DES PRIX.
LA NATURE FAIT DONC BIEN LES CHOSES.



CROSS COUNTRY



S40



CABRIOLET C70



V40



S60



C70



V70



S80

LE GRAND SOLDE D'AUTOMNE DES VOLVOS D'OCCASION.

TOUTES LES VOLVOS D'OCCASION EN INVENTAIRE SONT EN SOLDE. De plus, profitez d'un financement à partir de 2,9 % sur des centaines de Volvo d'occasion 2000 et 2001. Cette offre ne durera qu'un temps alors rendez vous chez votre concessionnaire Volvo et soyez parmi les premiers à profiter de ces offres exceptionnelles.

VOLVO
D'OCCASION
SELECT

2.9%*

Financement à partir de 2.9% pour 24 mois

le groupe
VOLVO

Montréal
UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré
(514) 737-6666

Saint-Hyacinthe
AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson
(450) 771-2305

Sainte-Agathe
FRANKE VOLVO
180, rue Principale
(819) 326-4775

Laval
VOLVO LAVAL
div. de: Boulevard St-Martin Auto
1430, boul. St-Martin Ouest
(450) 667-4960

Pointe-Claire
VOLVO POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza
(514) 630-3666

Saint-Léonard
JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315, boul. Métropolitain Est
(514) 725-9394

Brossard
VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
(450) 659-6688

*Offre temporaire faite par l'intermédiaire des concessionnaires Volvo participants et des Services financiers Automobiles Volvo du Canada sur approbation de crédit. Exemple de financement - montant 20 000 \$ financé à 2.9 %: 858,74 \$ par mois, basé sur 24 mensualités. Le coût total de l'emprunt est 609,76 \$. Taxes, immatriculation et assurance en sus. L'offre de financement s'applique à toutes les Volvo 2000 et 2001 en inventaire chez le concessionnaire, achetées ou louées chez un concessionnaire Volvo participant, pour une durée limitée, tant qu'il y en aura. Certaines conditions s'appliquent. Tous les détails chez votre concessionnaire Volvo. ©2001 Automobiles Volvo du Canada Ltée. -Volvo, pour la vie- est une marque de commerce de Automobiles Volvo du Canada Ltée. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité. Visitez notre site www.volvocanada.com.

Big Brother et la Conférence contre le racisme divisent les médias sud-africains

JOONEED KHAN

DURBAN – Une émission de télé-vérité appelée *Big Brother* divise ces jours-ci les Sud-Africains autant que la Conférence mondiale contre le racisme (CMCR) elle-même.

Il s'agit de 12 personnes, hommes et femmes, Noirs et Blancs, enfermées dans une maison où leur interaction, et mêmes leurs moments d'intimité, sont filmés par des dizaines de caméras, certaines cachées, et retransmis 24 heures sur 24 par une chaîne privée. Toutes les deux semaines, un locataire sera expulsé par vote — de ses colocs et du public. Le dernier à survivre touchera 1 million de rands, l'équivalent de 250 000 \$ CAN.

« C'est comme voir sécher la peinture », commente un animateur radio. « C'est du nihilisme importé pour encore nous abrutir », écrit un lecteur à son journal. « Je ne peux pas attendre de rentrer pour voir l'émission », confesse un employé du service de poste au Centre des congrès où se déroule la CMCR. « Moi aussi », avoue une collègue à lui.

Comme idée de marketing, *Big Brother* a frappé dans le mille. Beaucoup ignorent l'existence même du phénomène, comme les éboueurs municipaux ou les gardiens rencontrés dans la rue. Mais chez les cols blancs dans les hôtels et dans les bureaux, l'émission fait beaucoup jaser. Dans les tribunes téléphoniques à la radio également. Un journal a même lancé un concours invitant ses lecteurs à prédire

qui sera le gagnant de *Big Brother* et qui terminera second. La meilleure prédiction gagnera un autre million de rands.

L'étranger de passage dans l'îlot urbain moderne et cosmopolite de Durban dispose d'ailleurs avec les journaux de multiples fenêtres ouvertes sur l'Afrique du Sud et les Sud-Africains. Le pays a une presse solide et de plus en plus variée depuis la fin de l'apartheid il y a sept ans. Les grands quotidiens et périodiques appartiennent toujours à de puissants groupes liés aux intérêts blancs du temps de l'apartheid. Mais la presse noire monte, même s'il s'agit le plus souvent de tabloïds criards, à côté de journaux sérieux comme le *Sowetan*. À Durban, la communauté indienne de commerçants et de professionnels a ses propres journaux — et ses propres émissions de radio et de télé.

Une étude de la Commission sud-africaine des droits de l'homme (SAHRC) sur « Le racisme dans les médias », cite le chiffre de 69 % de propriété blanche (locale et étrangère) des entreprises de presse, contre 31 % de contrôle noir. Mais l'étude, faite l'an dernier, indique que 49 % du pouvoir éditorial est aux mains de Noirs, contre 51 % de Blancs.

Ainsi, *The Mercury* annonçait avec le retrait des États-Unis et d'Israël « l'échec » de la Conférence mondiale contre le racisme (CMCR). Mais le *Sowetan* dénonçait dans un éditorial « l'attitude irritante » de l'administration Bush, la qualifiant d'« inexorable ». « C'est une occasion de démontrer que la vie existait avant les États-Unis et continuera longtemps après », poursuit-il.

Le rôle des médias par rapport au ra-

cisme est l'un des thèmes de la CMCR et le sujet vaut plusieurs paragraphes dans les documents en discussion à Durban. Une table ronde bondée et mouvementée hier sur les médias et le racisme a vu la presse sud-africaine et américaine traitée de « raciste » pour sa couverture de la conférence.

« Les médias vont rarement sous la surface, et encore veulent-ils que la surface leur vienne facilement », a dit Mary Robinson, la commissaire aux droits de l'homme de l'ONU. « Les médias ignorent la richesse des débats et des enjeux de la conférence », a dit le militant noir américain Jesse Jackson. « Ils préfèrent regarder par le trou de la serrure au lieu d'ouvrir toutes grandes les portes ». Pour Aidan White, de la Fédération internationale des journalistes (FIJ), « les médias ne font que suivre les gestes des gouvernements ». Abid Hussein, rapporteur de l'ONU sur la liberté d'expression, a estimé que « les médias reflètent leur société ».

Mais le reflet est fragmenté et il faut rapprocher les morceaux pour avoir une image qui se tienne. Ainsi, le même jour, le *Mercury* concluait, sur la base d'un sondage, que, sept ans après la fin officielle de l'apartheid, les Sud-Africains se préoccupaient davantage du chômage et de la criminalité que du racisme. Alors que le *Sowetan* publiait une enquête sur l'ex-bantoustan du Bophutatswana indiquant sur si le chômage avait augmenté depuis la fin de l'apartheid (dont l'ex-bantoustan était une vitrine pour montrer que les Noirs étaient prospères et heureux), les habitants refusaient de retourner sous l'apartheid.

Kofi Annan tonifie le processus de paix au Congo

d'après AFP

KIGALI — Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a consolidé cette semaine à Kinshasa, Kisangani et Kigali les récents progrès en République démocratique du Congo (RDC), mais sans arracher de concessions majeures pour le processus de paix, qui entre dans des zones périlleuses.

« Les progrès sont évidents, sont visibles », a déclaré le secrétaire général adjoint chargé des opérations de maintien de la paix, Jean-Marie Guehenneau, à l'issue de la tournée qui avait débuté dimanche dans la capitale congolaise.

La phase 2 du processus de paix, qui prévoit le retrait des troupes de part et d'autre de la ligne de front et le déploiement d'observateurs de l'ONU, est bien avancée. « Nous avons vérifié 88 des 96 nouvelles positions défensives », a précisé un responsable onusien.

Sur les cinq armées étrangères impliquées dans le conflit — Angola, Zimbabwe et Namibie du côté gouvernemental, Rwanda et Ouganda en soutien aux rebelles —, « l'armée namibienne a presque achevé son retrait et les Ougandais ont retiré beaucoup de leurs troupes », a-t-il ajouté. « Autre signe positif, le dialogue intercongolais s'est bien passé » et le dialogue proprement dit entre gouvernement, opposition et mouvements rebelles doit débuter mi-octobre à Addis-Abeba, a-t-il souligné.

Lors de ses rencontres à Kinshasa avec le président Joseph Kabila, à Kisangani avec les rebelles du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) qui contrôle l'est du pays, puis à Kigali avec le président Paul Kagamé, Annan a tenté de « maintenir la dynamique » en faveur de la paix enclenchée au début de l'année par l'arrivée au pouvoir du dirigeant congolais, a précisé un de ses collaborateurs. « C'est comme la bicyclette, si on s'arrête, on tombe », a-t-il ajouté.

Toutefois, soulignent des spécialistes à Kigali, la portée de cette tournée est avant tout symbolique et le secrétaire général n'a pas obtenu de concessions majeures sur les principaux obstacles au processus de paix.

Allez, au travail!



Les nouveaux forfaits de la rentrée

Offre d'une durée limitée

30\$ par mois

- > Soirs et week-ends illimités
- > 100 minutes en semaine
- > Messagerie vocale personnelle
- > Afficheur
- > Appel en attente
- > Renvoi d'appels
- > Service conférence

45\$ par mois

- > Soirs et week-ends illimités
- > 300 minutes en semaine
- > Messagerie vocale Performance
- > Afficheur
- > Appel en attente
- > Renvoi d'appels
- > Service conférence

Mitsubishi G310
Édition spéciale Fido®

0\$

Après crédit de 100\$
avec activation
d'un forfait mensuel
de temps d'antenne.
Détails en magasin.



Abonnez-vous dès maintenant :
1 888 482-FIDO (3436)

fido

www.fido.ca

LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles

- Place Rosemère
- Centre Fairview Pointe-Clair
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain
- Les Promenades St-Bruno

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :



**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

6 septembre 2001

Page A14 manquante

MONDE

Les islamistes armés frappent aux portes d'Alger

AMER OUALI
Agence France-Presse

ZÉRALDA – Les groupes armés islamistes ont frappé mardi un coup spectaculaire à Zeralda, une station balnéaire sous haute protection près d'Alger, où ils ont assassiné sept personnes et en ont blessé 11 autres, alors qu'hier ils ont tué un garde communal, tout en en blessant un autre, dans une banlieue de la capitale.

L'opération de Zeralda, réalisée à l'intérieur d'un des plus grands complexes touristiques d'Alger abritant une partie de la nomenclature locale, confirme la volonté des

groupes armés de revenir dans la capitale, d'où ils ont été chassés il y a près de deux ans. Le mitraillage, hier après-midi, de deux gardes communaux à El-Harrach, dans la banlieue est, a fortement accentué cette impression.

« Vous vous rendez compte ? Ils ont osé s'attaquer à un sanctuaire de la paix », s'est inquiété hier un résident du complexe de Zeralda, quadragénaire en tenue clinquante, adossé négligemment à sa voiture de luxe.

Il était près de 22h30 quand les deux agresseurs sont arrivés au Tennis Club, un restaurant de ce complexe où se trouve notamment l'hôtel Mazafran, géré par le groupe koweïtien Safir et ayant abrité en juillet 1999 des délégations venues participer à un sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

« Ce sont des jeunes à l'allure ordinaire. Ils étaient venus comme

pour prendre un verre », raconte Josette, une Française d'origine algérienne venue de Lyon pour passer ses vacances ici.

Kalachnikov en bandoulière, dissimulées par de grandes serviettes de bain, ils traversent une première salle de ce restaurant à deux terrasses et aux tables en majorité occupées, raconte un serveur encore sous le choc. Arrivés à hauteur de la cuisine, située au milieu de l'établissement, ils laissent tomber les serviettes sous le regard ahuri des premiers clients.

Ils foncent ensuite vers la seconde terrasse. Là, ils exécutent un premier client avec une rafale dans la tête, puis arrosent une deuxième table à laquelle se trouvaient quatre personnes. Deux clients sont tués. Un autre tente de s'enfuir en sautant par-dessus un mur. Il est rattrapé par une rafale qui le fait s'écrouler dans la rue, où il est en-

suite achevé.

Une femme arrive. Elle reçoit également une rafale mortelle. Les agresseurs couvrent leur fuite par des tirs qui font des blessés, avant de disparaître dans un bois jouxtant le restaurant. Plus tard, les forces de sécurité découvrent les cadavres d'un homme et d'une femme, égorgés dans leur véhicule à quelques centaines de mètres du Tennis Club, sur un terrain vague près de la plage.

Le chef de la première région militaire, le général Fodhil Chérif, le ministre du Tourisme, Lakhdar Dorbani, et le wali (préfet) d'Alger se sont rendus sur les lieux.

Cette tuerie survient alors qu'une nouvelle psychose s'est emparée des Algérois depuis huit jours. Une dizaine de bombes ont été désamorçées dans la capitale, où l'explosion d'une autre a fait 34 blessés le 29 août dans la ville

ville, à la Casbah.

Depuis trois semaines, les groupes armés ont redoublé de violence en assassinant plus d'une centaine de personnes dans le pays, selon la presse. « Le pire est à craindre », s'est inquiété mardi le quotidien *El-Watan*, en indiquant que les groupes « terroristes » se sont reconstitués et ont même recruté des artificiers. Ce « redéploiement », explique le journal, a été rendu possible par le retour des anciens maquisards ayant été amnistiés grâce à la loi sur la « concorde civile » et par l'arrivée de nouveaux cadres, sans expérience dans la lutte antiterroriste, au sein des services de sécurité.

À titre d'illustration, le nouveau responsable du renseignement militaire à Alger a pris en main le service après huit années passées à l'étranger.

EXPRESS INTERNATIONAL

Irak : six onusiens expulsés

L'IRAK a annoncé hier avoir expulsé six employés du programme de l'ONU « pétrole contre nourriture ». Selon le chef de la diplomatie de ce pays, Naji Sabri, il a été prouvé que ces employés « se sont livrés à des opérations portant atteinte à la sécurité de l'Irak (...) et ont offert leurs services à des pays hostiles à l'Irak », faisant allusion aux États-Unis et à la Grande-Bretagne. Le coordinateur humanitaire adjoint de l'ONU, le Canadien John Altmstrom, a déclaré que parmi ces onusiens figuraient quatre Nigériens et une Bosnienne. Un Néerlandais avait été expulsé la semaine passée.— *d'après AFP*

Macédoine : civils massacrés ?

L'ORGANISATION américaine de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) a accusé hier les forces macédoniennes d'avoir torturé et exécuté des civils albanophones puis brûlé leurs maisons dans un village proche de la capitale lors d'une opération qui avait fait 10 morts le mois dernier. Selon HRW, les forces de sécurité ont tué par balles six civils et ont brûlé au moins 22 maisons, abris et magasins, du 10 au 12 août, dans le village albanophone de Ljuboten, situé à 7 kilomètres au nord-est de la capitale Skopje. Simultanément, des bombardements aveugles ont provoqué la mort de trois autres civils. Les autorités macédoniennes ont qualifié les conclusions de ce rapport d'inexactes et partiales. Elles affirment que leurs forces de sécurité sous le feu des rebelles ont agi en légitime défense.— *d'après AP*

Zimbabwe : offre des fermiers blancs

À LA VEILLE d'une réunion à Abuja de ministres et de représentants du Commonwealth, le gouvernement zimbabwéen a accepté hier une offre, faite en juillet, des fermiers blancs de redistribuer près d'un million d'hectares de terres à des Noirs démunis, offre qu'il a qualifiée de geste de « bonne volonté ». Cette proposition s'accompagne de fonds d'environ 23 millions de dollars US destinés à financer les infrastructures nécessaires aux nouveaux fermiers auxquels ces terres seront données.— *d'après AFP*



Le président mexicain Vicente Fox (à g.) sourit alors que le président américain George W. Bush et son secrétaire d'État Colin Powell font des signes aux journalistes accourus à la Maison-Blanche.

Fox presse Bush de parvenir à un accord sur l'immigration d'ici quelques mois

Agence France-Presse

WASHINGTON — Le président mexicain, Vicente Fox, a pressé hier le président George W. Bush de parvenir d'ici à la fin de l'année à un accord migratoire entre les deux pays, alors qu'il entamait une visite d'État à Washington.

« Nous devons obtenir un accord sur l'immigration avant la fin de cette année de façon à ce que d'ici la fin de nos mandats respectifs, il n'y ait plus sur le sol américain d'immigrants mexicains au statut illégal », a déclaré Fox dès la cérémonie d'accueil organisée en son honneur à la Maison-Blanche.

Les dirigeants américains ont répondu avec prudence à cette demande en soulignant que dans l'état actuel des discussions engagées entre les deux pays sur ce dossier ultrasensible, il était encore trop tôt pour prédire la date d'un accord.

« Je ne peux prévoir si un accord sera possible d'ici-là », a affirmé l'attorney général (ministre de la Justice), John Ashcroft, à l'issue des premières discussions à la Maison-Blanche. « Mais ce que je peux dire, c'est que ce dossier revêt pour les deux présidents une haute prio-

rité ». « Nous continuerons à travailler d'arrache-pied pour résoudre cette question le plus rapidement possible », a ajouté Ashcroft, chargé avec le secrétaire d'État, Colin Powell, de piloter ce dossier.

En février dernier, lors de leur première rencontre officielle au Mexique, Bush et Fox s'étaient engagés à tenter de trouver un moyen de donner un statut légal aux millions de « sans-papiers » mexicains présents sur le sol américain. Il y aurait de 3 à 6 millions d'immigrants clandestins mexicains aux États-Unis.

Mais responsables américains et mexicains ont dû convenir récemment qu'ils ne pourraient pas régler rapidement ce dossier.

Bush a catégoriquement écarté toute idée « d'amnistie générale » pour les sans-papiers, en raison des réticences du Congrès, de la complexité du problème et des ramifications juridiques pour les millions d'autres immigrants illégaux présents sur le sol américain.

Les deux pays s'orientent désormais vers un accord intérimaire, pour faciliter le recours aux travailleurs saisonniers et pour humaniser les opérations visant à stopper les

clandestins le long des 3200 km de frontière commune. Le sommet de deux jours devrait entériner un certain nombre de principes à ce sujet, pour garantir une approche policière plus humaine et reconnaître aux immigrants leur contribution à la prospérité américaine.

Bush a affirmé que ses premières discussions avec Fox et la réunion mixte gouvernementale américano-mexicaine sans précédent qui a suivi avaient été marquées par un « esprit de coopération qui n'a jamais été aussi fort ».

Le président mexicain est le premier dirigeant international à être reçu en visite d'État à Washington par Bush. Tous deux ont établi en quelques mois des relations très amicales et ils se sont rencontrés déjà à cinq reprises. Ils partagent non seulement une même philosophie politique mais aussi la même passion pour les grands espaces.

« Cette visite témoigne que nous n'avons pas de relations plus importantes au monde que celles établies avec le Mexique », a déclaré Bush en accueillant Fox.

Fox s'adresse aujourd'hui aux deux chambres réunies du Congrès avant de se rendre à Toledo (Ohio) avec le président américain.

L'Europe veut son propre système d'espionnage électronique

Agence France-Presse

STRASBOURG — Le Parlement européen a estimé hier que le système américain d'espionnage électronique Echelon, dont l'existence « ne fait plus de doute », devait conduire l'Europe à se doter de sa propre capacité de renseignements.

Les eurodéputés ont largement approuvé un rapport d'enquête consacré à ce système d'écoute des communications, piloté par les États-Unis avec la participation du Royaume-Uni, du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, et dans une moindre mesure, de l'Allemagne.

Dans leur résolution, les parlementaires ont « invité les États membres à mettre en commun leurs moyens d'interception des communications » pour mieux lutter contre le terrorisme, la prolifération nucléaire, le narcotrafic.

Ils ont précisé que cette collaboration devait avoir lieu « dans le respect des dispositions de protection de la vie privée des citoyens et de confidentialité des communications des entreprises, sous le contrôle du Parlement européen, du Conseil et de la Commission (européenne) ».

Cette proposition a suscité la colère des verts, qui ont estimé que le rapport n'était pas assez critique envers le principe même d'un tel réseau d'espionnage, capable d'intercepter les communications par fax, téléphone, radio ou courrier électronique.

« Echelon viole de manière massive les droits fondamentaux, des industries comme des personnes privées. C'est cela le scandale », s'est indignée lors du débat l'Allemande Ilka Schroeder (verts).

« Ce rapport sert à légitimer un service de renseignements européen », a renchéri l'Irlandaise Patricia McKenna (verts). « C'est dangereux, car nous pensons qu'il n'est pas possible d'exercer un contrôle démocratique efficace » sur les services secrets, a-t-elle plaidé.

En tout état de cause, l'émergence d'un système secret européen ne devrait pas, selon ses partisans, susciter l'inquiétude : la « capacité technique » d'Echelon lui-même, selon la résolution approuvée hier, « n'est peut-être pas aussi grande (...) que ce que certains médias ont supposé ».

DOSSIERS FBI

Le département judiciaire le mieux gardé au monde vous ouvre ses portes.

CE SOIR 20 h



Un monde de découverte



Astral Media
10 ans d'expérience

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration

GUY CREVIER > Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint

PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Editorialiste en chef

Une déception proportionnelle

ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Les derniers sondages le confirment, Jean Chrétien règne sur la politique canadienne comme Tiger Woods sur le golf professionnel. Certains voient dans la domination libérale un argument en faveur d'une réforme du mode de scrutin, pour y inclure au moins certains éléments de représentation proportionnelle. Ce raisonnement ne tient pas. Un tel changement engendrerait une déception... proportionnelle aux espoirs suscités par ses promoteurs.

Il est vrai que le système majoritaire à un tour produit parfois des effets pervers. Il gonfle la majorité du parti vainqueur, et défavorise les petits partis. C'est ainsi qu'en novembre 2000, ayant recueilli 41 % des votes, le Parti libéral du Canada a obtenu 57 % des sièges. Les libéraux se sont retrouvés avec une solide majorité à la Chambre des communes, même si six Canadiens sur dix avaient voté contre eux.

Cependant, contrairement à l'illusion que certains entretiennent, ce n'est pas le mode de scrutin qui explique la longévité du pouvoir libéral. L'histoire démontre que lorsqu'un parti d'opposition réussit, lui aussi, à construire une coalition d'envergure nationale, il peut déloger les libéraux.

Les partisans de la représentation proportionnelle (ou de l'une de ses variantes) estiment qu'un tel système contribuerait à revigorer la démocratie canadienne, apparemment moribonde. Il est vrai que le taux de participation aux élections fédérales tend à diminuer. Mais il se peut que ce phénomène soit essentiellement conjoncturel, dû, justement, à l'incapacité des partis d'opposition à présenter une solution de rechange crédible.

De toute façon, dans la mesure où les Canadiens sont déçus du système politique actuel, cette désillusion trouve sa source dans des causes plus profondes que le seul mode de scrutin. Elle tient à l'incapacité des politiciens de régler les problèmes qui affectent le quotidien des gens. Elle vient aussi du langage de la classe politique, parsemé de demi-vérités et de faux-fuyants. Enfin, les citoyens constatent que, quel que soit le parti qu'ils portent au pouvoir, les gou-

vernements adoptent, *grosso modo*, les mêmes politiques, et semblent impuissants à agir sur les évolutions d'envergure mondiale. Or, ces sentiments sont répandus dans toutes les démocraties, peu importe le mode de scrutin.

Au Québec, les résultats des dernières élections provinciales ont accentué la pression en faveur d'un changement du mode de scrutin. On sait que le Parti québécois a obtenu 61 % des sièges à l'Assemblée nationale, avec seulement 43 % du vote. Avec le même appui populaire, les libéraux n'ont obtenu que 38 % des sièges. Enfin, l'Action démocratique de Mario Dumont, qui a tout de même obtenu 14 % des suffrages, a dû se contenter d'un siège sur 125, soit 0,8 %...

Le politologue Louis Massicotte, de l'Université de Montréal, estime que « le système est structurellement biaisé » contre le Parti libéral du Québec. Son vote étant fortement concentré dans les circonscriptions anglophones de Montréal, le PLQ aurait besoin de 7,5 points d'avance sur le PQ pour remporter une majorité de sièges. Il y a là un accroissement important à la démocratie : dans la conjoncture qui prévaut depuis la disparition de l'Union nationale, le vote des Québécois anglophones pèse moins lourd que celui des francophones.

Le scrutin proportionnel, sous une forme ou sous une autre, permettrait de régler ce problème. Mais il en créerait d'autres. En 1994 et 1998, il aurait donné la balance du pouvoir à l'ADQ. Est-il sain que le choix d'un gouvernement dépende des caprices d'un parti représentant à peine un électeur sur sept ?

On a souvent dit que le mode de scrutin proportionnel produisait l'instabilité politique. Cela est souvent vrai, mais pas toujours. On a moins parlé d'une autre effet pervers : comme la formation du gouvernement dépend généralement d'une alliance entre deux ou plusieurs partis, l'aboutissement ultime des élections dépend moins de la volonté des électeurs que de négociations secrètes entre politiciens.

Sans doute faut-il des ajustements au mode majoritaire à un tour, pour permettre une meilleure représentation des courants minoritaires. Mais soyons conscients que tout changement entraînera des inconvénients, certains imprévisibles. Et commençons par admettre qu'en général, le système en place a bien servi les Canadiens.

Un paradoxe de poids

KATIA GAGNON
kgagnon@lapresse.ca

De prime abord, le paradoxe est surprenant. Alors que le nombre d'enfants canadiens souffrant d'embonpoint a presque doublé en quinze ans, une étude réalisée à Toronto auprès de 1700 adolescentes affirme que le quart d'entre elles sont prêtes à tout pour maigrir, y compris à se faire vomir entre les repas.

Il faut cependant savoir que l'obésité et l'anorexie constituent les deux faces d'un même problème : une relation malsaine avec la nourriture, qui obligea probablement l'État à faire un sérieux effort de prévention pour contrer un problème encore négligé chez les adolescents.

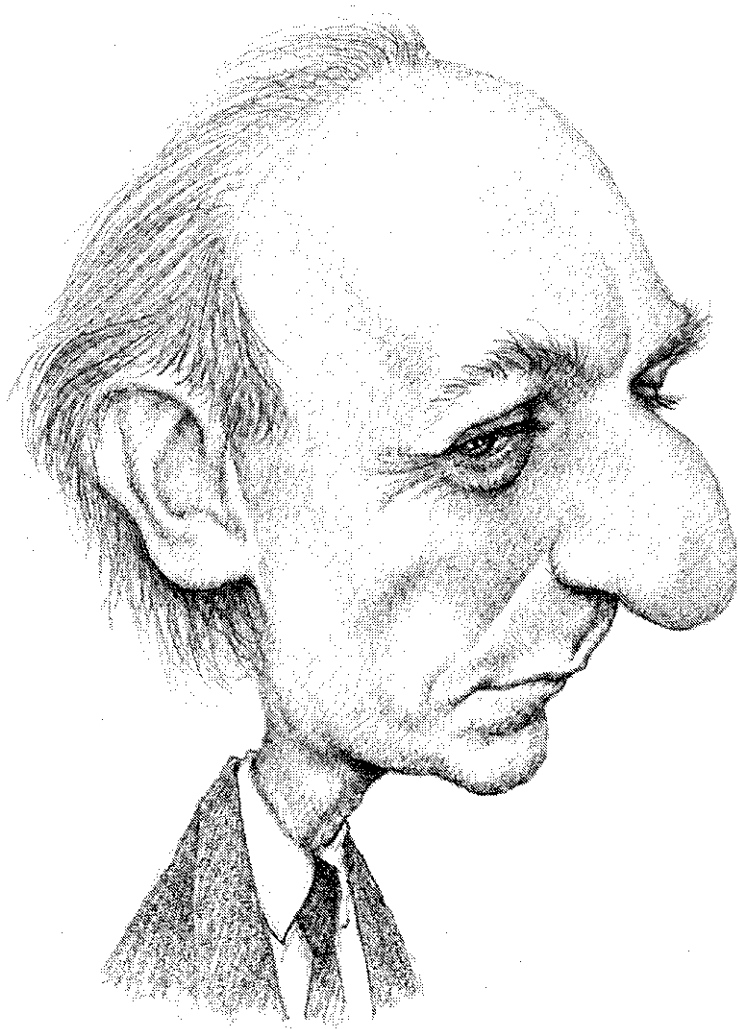
Mais attention. La situation de ces jeunes Ontariennes est-elle réellement « alarmante », comme l'affirme l'auteur de l'étude, Jennifer Jones ? Pas si évident. Certaines données colligées par la chercheuse ont alimenté des manchettes dramatiques, mais elles méritent d'être examinées de plus près. Quelque 15 % des jeunes filles interrogées disent par exemple avoir vécu des épisodes de boulimie : mais ne sont pas boulimiques mais risquent de le devenir. Seulement 4 % des participantes disent avoir subi ce genre de rages alimentaires de façon régulière, ce qui correspondrait davantage à un réel diagnostic de boulimie. Par contre, ce qui est plus inquiétant, c'est que 8 % des adolescentes interrogées disent s'être déjà fait vomir après les repas.

Ce qui laisse songeur, dans l'étude de Mme Jones, c'est que la chercheuse semble mettre les simples régimes sur le même pied que des troubles alimentaires graves. Près du quart des jeunes filles interrogées ont dit être à la diète au moment de l'étude. Près de 40 % d'entre elles se trouvent trop grosses. Ces chiffres ne sont pas surprenants : d'autres travaux ont démontré qu'environ 80 % des adolescentes, dont le poids est pourtant normal, cherchent à perdre du poids.

Quelle conclusion tirer de ces données ? Les adolescentes, nourries de milliers d'images glacées de mannequins rachitiques, sont obsédées par leur poids. Il est devenu normal pour une jeune fille de ne pas aimer son corps. Cette attitude n'est évidemment pas saine. Mais ces adolescentes sont loin de se diriger tout droit vers les cliniques traitant les cas d'anorexie nerveuse et de boulimie. Les spécialistes s'entendent d'ailleurs pour dire qu'au-delà de la pression sociale, d'importants facteurs psychologiques, voire même héréditaires, sont à la base des problèmes des patients souffrant de troubles alimentaires.

Bref, ce que l'étude de Mme Jones fait ressortir, ce n'est pas tant que les troubles alimentaires augmentent — les taux d'anorexie et de boulimie demeurent stables au Canada depuis des années — mais que la préoccupation excessive des jeunes filles face à leur poids est en progression. Les conclusions de la chercheuse méritent donc d'être pondérées, d'autant plus qu'à aucun moment dans son compte-rendu ne donne-t-elle une mesure du poids des jeunes filles interrogées, ce qui aurait permis de vérifier lesquelles d'entre elles avaient effectivement besoin... d'un régime.

GUY LAFLEUR FAIT LA PROMOTION DE VIAGRA



IL FAUT SURTOUT FAIRE ATTENTION AUX EFFETS SECONDAIRES... TELS QUE LA PERTE DE CHEVEUX!

Serge
6-3

Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Rajeunissement durable

SELON PATRICK LABEL, du Conseil permanent de la jeunesse, il faudrait faire passer de 60 % à 75 % le nombre de nouvelles recrues de moins de 35 ans au sein de la fonction publique québécoise. Pour ma part, je suis un diplômé récent. À ce titre, je me suis présenté à deux reprises à l'examen national d'admission au Programme de stagiaires en gestion du gouvernement fédéral et j'ai réussi à me classer parmi les 2 ou 3 par mille candidats qui ont été invités à une série d'entrevues de sélection. Depuis, j'ai obtenu un titre comptable, mais je me suis aussi fait dire que j'aurais de la difficulté à trouver un emploi régulier parce que j'ai plus de 40 ans. J'appartiens au second baby-boom, celui après la guerre de Corée. Ceux du premier baby-boom qui ont pris une retraite anticipée, notamment certains anciens fonctionnaires du gouvernement québécois, sont pour la plupart encore capables de travailler.

Certains entreprennent même d'autres carrières. Quand on met à la retraite des gens dans la cinquantaine, on trouve les recrues dans la quarantaine trop vieilles. Si on reportait l'âge de la retraite au lieu de le devancer, on s'apercevrait peut-être qu'il est carrément injuste de discriminer contre des travailleurs qui ont encore de 20 à 30 ans de potentiel productif devant eux. De toutes façons, le vieillissement de la population obligera les gouvernements occidentaux à hausser l'âge de la retraite obligatoire pour pouvoir maintenir leurs revenus. Pour accommoder tout le monde, on

pourrait penser imposer un maximum au nombre d'heures de travail par semaine, disons 50 en Amérique du Nord pour amorcer la discussion...

JEAN-VICTOR CÔTÉ
économiste

À l'école de la vie

MARIE-ISABELLE Thouin Savard souligne (*La Presse*, 5 septembre) avec justesse l'amplification que fait le ministre Legault du « problème » que posent les étudiants qui tirent leurs études collégiales au-delà des trois ans réglementaires... Un étudiant doit pouvoir corriger le tir s'il se rend compte qu'il n'est pas dans le bon secteur d'études ou qu'il a besoin de plus de temps. L'erreur est humaine, même pour les étudiants.



François Legault

Cependant, lorsque votre lectrice affirme qu'il est « inacceptable que tant d'étudiants aient à s'endetter et/ou à travailler pour étudier », c'est moi qui décroche. L'inacceptable serait que les étudiants n'aient pas la possibilité d'emprunter (prêts-bourses) pour étudier. Lorsqu'on veut aller plus loin dans la vie, il faut investir davantage : philo 201 !

Je la rassure tout de suite : j'ai reçu des prêts-bourses... et je les ai remboursés sans pour autant m'étrangler. Par contre, j'ai dû aller travailler à l'extérieur du Québec pendant quelques années

pour gagner ma croûte. Vingt ans plus tard, je m'en porte fort bien. Pas si mal l'école de la vie, tout compte fait !

HÉLÈNE LEMIRE
Boisbriand

Avons-nous évolué ?

J'AI LU LE livre de Monsieur Jean Pellerin *La Nouvelle-France démaquillée*. La conclusion de ce livre est très pertinente et nos politiciens d'aujourd'hui devraient en tenir compte. Mais sont-ils à l'écoute ? en voici un extrait.

« Au demeurant, l'histoire nous fournit maints indices que les simples colons, tant ceux d'Acadie que ceux de la Nouvelle-France, de la Nouvelle-Angleterre ou de la Virginie, n'aspiraient qu'à une chose : la tranquillité et la paix. Les ambitions ou prétentions de leurs dirigeants ne les faisaient aucunement vibrer. Au contraire, si ces bâtisseurs de pays avaient eu alors leur mot à dire, s'ils avaient pu faire entendre la voix de la démocratie, les empires combattants en seraient peut-être venus à cohabiter pacifiquement pour le plus grand bien de tous. Hélas, l'absolutisme royal les vouait à des affrontements incessants, et c'est naturellement le plus fort qui a fini par imposer sa loi. »

Avons-nous réellement évolué démocratiquement depuis ce temps ? Aujourd'hui nos démocrates de politiciens nous mentent et se servent du trésor public pour essayer de nous manipuler. La démocratie ne dure que le temps d'un vote.

MICHEL LALIBERTÉ
Saint-Blaise-sur-Richelieu

Mont Royal : il faut un message clair

LES MÉDIAS informaient récemment la population de l'intention du gouvernement du Québec de protéger le mont Royal. Le Cadre d'aménagement métropolitain adopté par le conseil des ministres fait référence spécifiquement à la protection de ce « lieu emblématique et patrimonial de la métropole ». Pour sa part, la ministre de la Culture, Diane Lemieux, a exprimé sa préoccupation pour la montagne. Voilà de bonnes nouvelles mais il ne faut pas en rester là. En effet, plusieurs dossiers restent en suspens. Et, pour arrêter d'évaluer les projets à la pièce, il faut établir un cadre de protection global et solide pour la montagne et ce, avant les élections municipales.

Il y a un an, plus de 10 500 personnes signaient une pétition demandant au gouvernement du Québec d'agir pour protéger le mont Royal. Ceci amena la ministre de la Culture à poser un premier geste significatif en émettant un avis d'intention de classement pour l'îlot Trafalgar-Gleneagles, alors menacé par un projet de tours d'habitation. Cet avis viendra à échéance le 1^{er} novembre prochain. Il ne constitue donc pas une protection durable. D'une



Une vue du lac aux Castors au parc du Mont-Royal.

part, il faut donc résoudre le dossier de cet îlot. D'autre part, il faut jeter dès à présent les bases d'un régime de protection qui sera garanti par le gouvernement du Québec et par la charte de la nouvelle Ville de Montréal. Dans l'interim, aucun projet majeur ou dérogatoire ne devrait être approuvé.

Avant les élections municipales du 4 novembre, il faut donc une déclaration claire de la ministre qui énonce ses objectifs, son échéancier et les moyens qu'elle prendra pour enfin passer des promesses aux résultats concrets et à une protection réelle du patri-

moine. Un message clair de la part de la ministre est essentiel pour confirmer le sérieux des intentions du gouvernement afin de faire progresser ce dossier de la première importance pour l'avenir de Montréal. Montréal et la montagne en ont un besoin urgent !

PHYLLIS LAMBERT
directeur fondateur,
Centre Canadien d'Architecture

PETER HOWLETT
président, Les Amis de la montagne

LOUISE DUSSEAU-LETOCHA
présidente, Héritage Montréal

FORUM



Mondialisation, libre-échange sont souvent associés à immigration illégale. Cette enseigne placée sur l'autoroute 805 juste au nord de la frontière américano-mexicaine, à San Diego, prévient les automobilistes que des immigrants illégaux peuvent tenter de traverser précipitamment l'autoroute.

Mondialisation : des risques de ruptures

ANTOINE AYOUB

L'auteur est professeur titulaire à l'Université Laval et fondateur, en 1973, du Groupe de recherche en économie de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles (GREEN). Depuis une quinzaine d'années, il est aussi professeur-associé à l'Université Panthéon-Assas (Paris II). Nous publions ici un extrait du texte qu'il nous a fait parvenir. Le texte en entier sera publié dans le bulletin En perspective, de la Fédération des caisses Desjardins, en octobre prochain.

Rares sont les discours qui ne trouvent pas l'occasion d'incorporer le mot « mondialisation » à leurs propos, soit comme un objectif souhaitable à atteindre, soit comme une menace insidieuse à repousser. Ce mot est ainsi devenu, en quelque sorte, un slogan et comme tout slogan, il sert plus souvent à véhiculer des certitudes, positives ou négatives, qu'à soulever des questions.

Pourtant, ces questions existent et peuvent même constituer potentiellement des risques de ruptures possibles dans le processus même de la mondialisation. Nous allons aborder ici deux de ces questions : l'écart de revenus entre le Nord et le Sud et le problème du déficit démocratique. (...)

Une question qui se pose au sujet de la mondialisation est de savoir si, et dans quelle mesure, elle entraîne une convergence dans le niveau de vie moyen entre les pays ou, au contraire, un écart grandissant, donc une divergence.

Le PNUD (1998) estime que l'écart entre les pays riches et les pays pauvres s'est considérablement creusé depuis quarante ans. En 1960, 20 % de la population la plus riche vivant dans les pays développés avait un revenu 35 fois supérieur aux 20 % des populations les plus pauvres vivant dans les pays en développement. En 1995, le même écart s'est élevé à 82 fois. (...)

Face à ces auteurs, il en existe bien sûr d'autres qui sont plutôt d'avis que le libre-échange finira par réduire, à plus ou moins long terme, l'écart entre le Nord et le Sud, en soulignant la performance remarquable de quelques pays de l'Asie du Sud-Est durant les trente dernières années et de la Chine depuis une quinzaine d'années. (...)

Entre ces deux positions, le rapport de la CNUCED (1996) adopte, pour sa part, une position intermédiaire. Les auteurs de ce rapport admettent d'abord le fait que certains pays, caractérisés par des conditions initiales peu propices pour tirer avantage de la mondialisation, risquent de se voir marginalisés. Mais ils estiment tout de même que la somme des bénéfices de la mondialisation, pour l'ensemble des pays du Sud, sera supérieure à la somme des coûts. Ils soulignent cependant que ces bénéfices seront quand même inégalement distribués entre les pays en développement, ainsi qu'à l'intérieur même de chacun de ces pays.

Que conclure de ce rapide tour d'horizon ? Essentiellement deux observations qui permettraient peut-être de clarifier un peu plus le débat :

En premier lieu, il faut bien admettre que même si le libre-échange améliore, en principe, la situation économique de tous les pays participant à l'échange (ou, à tout le moins, ne détériore la situation d'aucun d'entre eux), cela ne veut aucunement dire que cette amélioration sera, automatiquement et nécessairement, également répartie entre eux. D'une manière encore plus directe, on peut dire que même si l'économie de marché (le capitalisme) s'avère jusqu'ici comme le système le plus efficace pour faire augmenter la production, il faut bien admettre en même temps, que ce système, laissé à lui-même, produit aussi des inégalités dans la répartition du revenu.

En deuxième lieu, cette inégalité dans la répartition ne veut aucunement dire que la situation économique de chaque pays participant à l'échange libre ne s'améliore pas, par rapport à sa propre situation passée. Elle veut dire seulement que la comparai-

son de cette amélioration avec celle des autres pays peut s'avérer être à son désavantage. Par conséquent, la situation propre de chaque pays peut s'améliorer, sans pour cela empêcher que l'écart avec les autres n'augmente. Si cet écart atteint les sommets que l'on vient de souligner, l'idée même de développement économique n'aura plus aucun sens, en plus de mettre en danger l'équilibre socio-politique entre les pays et à l'intérieur de chaque pays. En termes directs, l'aggravation de l'écart entre le Nord et le Sud est une source potentielle permanente de menaces à la paix mondiale.

Comment résoudre cette équation difficile entre production et répartition ? Comment arriver à un *modus vivendi* entre les deux ? Comment, finalement, éviter deux situations également dangereuses : l'une, l'égalisation des revenus, risque de faire diminuer la liberté d'entreprendre en entraînant, par le fait même, la diminution de la production ; l'autre, l'aggravation de l'écart dans la répartition des revenus, risque de mettre en danger la stabilité même du processus de développement.

Démocratie et déficit démocratique

Il ne fait aucun doute que les pays aujourd'hui développés, essentiellement en Europe et en Amérique du Nord, ont fait face à ce problème tout au long des deux derniers siècles de leur histoire. La solution qu'ils ont trouvée est de combiner sous le terme « libéralisme » et selon des modalités propres à chaque pays, capitalisme et démocratie. La démocratie, malgré les critiques que l'on peut avoir à son endroit, s'est avérée être dans les faits, l'institution politique qui, sans détraquer les ressorts de l'économie du marché, arrive quand même à corriger ces déviations possibles (concentration, monopole, etc.) ainsi que leurs conséquences sur le plan de la répartition des revenus. La réglementation des marchés, les lois anti-trust, la fiscalité progressive et redistributive, l'intervention sélective de l'État, etc., tout cet ensemble de politiques qui dessinent le profil du capitalisme réel (et non théorique) découlent, en fin d'analyse, de l'existence et du fonctionnement du système démocratique.

On peut bien sûr trouver à redire sur tel ou tel aspect de la démocratie (tyrannie de la majorité, influence de groupes de pression, etc.), il n'en demeure pas moins que le fonctionnement de cette institution a permis de trouver, à chaque époque, les solutions les plus tolérables à l'équation production-répartition et plus généralement, à l'équation liberté-égalité. Ces solutions sont, d'autre part, évolutives, dans le sens que le degré de tolérance de la population à l'inégalité (ou au déclin de la croissance économique) dépend, en dernier ressort, du vote de la majorité et que cette majorité, à son tour, peut changer avec le changement des circonstances et des situations. Donc, le message essentiel du système démocratique n'est pas de nier l'existence de conflits dans les sociétés, mais c'est de croire que ces conflits peuvent et doivent se résoudre par un changement pacifique du gouvernement en place et non par une guerre civile, une révolution ou un coup d'État, etc. Dans ce sens, la démocratie semble avoir présenté historiquement une « soupape de sécurité » contre les risques potentiels d'explosions du système capitaliste, en dépit des contradictions possibles que l'on peut déceler entre capitalisme et démocratie sur le plan théorique. En revanche, et *a contrario*, l'absence d'une telle « soupape de sécurité » dans le système du « socialisme soviétique » explique, dans une large mesure, la raison de sa disparition au moment où le capitalisme perdure et prend même de l'expansion.

À la lumière de ce qui précède, et qui est malheureusement très liminaire par rapport à un sujet autrement plus complexe, il est maintenant possible de soulever la question du déficit démocratique dont on parle si souvent ces derniers temps.

On s'entend, généralement, pour dire que le déficit démocratique, c'est l'éloignement du citoyen-électeur-consommateur des centres du pouvoir politique et écono-

mique. Admettons, pour les besoins de la discussion, que cette définition soit la bonne. On doit alors faire immédiatement la distinction entre le déficit démocratique sur le plan national et le déficit démocratique sur le plan des relations internationales entre les États ainsi, d'ailleurs, qu'à l'intérieur des organismes économiques multilatéraux (FMI, OMC, Banque mondiale, etc.). En faisant cette distinction, on ne peut manquer d'observer que les effets de la mondialisation sur chacune de ces deux sortes de déficit sont loin d'être nécessairement les mêmes.

Sur le plan national, et dans le cas des pays en développement en particulier, le déficit démocratique existait souvent bien avant la période récente de la mondialisation. Dans la majorité des cas, il s'est même aggravé avec l'indépendance de ces pays. Les raisons de cette situation sont, certes, multiples et diverses, mais le constat général aujourd'hui, est le refus des détenteurs du pouvoir politique d'appliquer chez eux les principes de base de la démocratie tout en acceptant de s'ouvrir sur l'économie de marché. L'exemple le plus typique et le plus important de ce « libéralisme sélectif » est, sans conteste, la Chine, sans parler d'autres pays dans le monde où la situation est plus ou moins similaire. Il est tout à fait clair que, dans tous ces cas, le déficit démocratique national ne peut guère être attribué à la mondialisation. Bien au contraire, on peut même suggérer que la mondialisation peut même, à la longue, contribuer à introduire dans ces pays les principes de base de la démocratie (état de droit, élection libre, alternance au pouvoir, etc.). Avec l'expansion vertigineuse des moyens de communication et d'information, une telle perspective ne nous semble pas être nécessairement et seulement une vue de l'esprit.

La mondialisation

La situation est tout autre quand il s'agit des relations entre États ou quand il s'agit du fonctionnement des organismes internationaux. Sur ce plan, le déficit démocratique est, en effet, une des conséquences de la mondialisation des échanges. Deux facteurs sont à la base de ce déficit : l'un est le recul (que d'aucuns, d'ailleurs, contestent) de la dimension et du poids de l'État national dans l'économie et l'autre est la montée en puissance des firmes multinationales et des centres de décisions financières. La combinaison de ces deux facteurs avec l'émergence de problèmes, par définition, transnationaux (comme l'environnement, les communications, l'information, etc.), conduit à se demander si le concept même de l'État-Nation n'a pas fait son temps et s'il n'y a pas lieu de réfléchir à un nouveau système post-westphalien qui viendrait régir les nouvelles relations internationales.

En attendant, il existe manifestement comme un découplage important, entre des marchés économiques soumis de plus en plus à des centres transnationaux et un pouvoir de réglementation et de contrôle qui se trouve confiné à l'espace national. Ce pouvoir limité est même battu en brèches par la concurrence que se livrent les pays pour attirer chez eux les capitaux, les investisseurs et les innovations technologiques en acceptant, souvent, de faire les concessions nécessaires concernant les conditions de travail, les normes de l'environnement, la fiscalité des entreprises, etc. Il est vrai que, dans ces conditions, le déficit démocratique que nous avons défini plus haut exprime parfaitement le peu d'influence que le citoyen-consommateur possède face à des décideurs très éloignés de lui et très puissants.

Le point positif, peut-être, dans une telle situation est le renforcement, avec le temps, du sentiment d'interdépendance entre les pays, tant du Nord que du Sud. Ce sentiment peut constituer, il faut l'espérer, la base de l'établissement, par la négociation, d'un certain nombre de règles de justice distributive à l'échelle mondiale. La solution n'est certes pas facile, mais elle n'est pas impossible non plus.

Le texte intégral de M. Ayoub peut être lu sur le site Internet de La Presse à l'adresse : www.cyberpresse.ca/ayoub

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



Le premier paragraphe

J'entendais l'autre jour un cadre d'une petite entreprise engagée dans un secteur hyper-pointu de la biotechnologie décrire les difficultés qu'ont les « start-up » comme la sienne à acquérir du capital de risque.

« Les investisseurs susceptibles de nous financer reçoivent des milliers de projets par mois. Leurs analystes lisent le premier paragraphe des documents qui leur sont soumis. Ils n'ont pas le temps d'en lire plus. C'est là, dès les premières lignes, que tu dois les « accrocher ». Il faut capter leur attention, décrire rapidement le problème auquel notre projet veut remédier, et ce qu'on propose... »

« Tout tient dans le premier paragraphe. C'est là qu'ils commencent à faire leur tri. Une pile pour les rejets, une pile pour les possibilités. Si votre plan se retrouve dans la mauvaise pile, c'est fini. »

Donc, c'est (en partie) un problème de langue ? « Absolument. Il faut pouvoir écrire, décrire, être à la fois succinct et intéressant... »

■ ■ ■

Alors, voilà pour ceux qui s'imaginent encore qu'à l'ère de la communication instantanée, la connaissance de la langue et de l'écriture est devenue redondante.

D'où cette évidence, que l'on ne répétera jamais assez : si le ministre Legault est sérieux quand il parle de la « révolution de la réussite », l'apprentissage du français (et aussi, évidemment, de l'anglais comme langue seconde) doit être le grand moteur de l'école.

On peut s'initier relativement tard à l'informatique, ou rattraper, à l'âge adulte, certains retards dans ce domaine. Il suffit d'être capable d'assimiler de nouvelles connaissances et de nouvelles techniques. Mais on ne peut pas rattraper des retards profonds en ce qui concerne la lecture et l'écriture. Ce sont des disciplines auxquelles on doit être initié de manière soutenue dès l'enfance.

■ ■ ■

Car ne nous méprenons pas, la connaissance du français est plus nécessaire que jamais.

Même si la civilisation du livre a fait place (dit-on) à celle de l'ordinateur, l'écriture, voire l'orthographe, restent essentielles. Parce que la communication électronique est pratiquée par tout le monde, quels que soient son métier ou sa profession, on pourrait même dire que dans l'avenir, les gens devront écrire plus que jamais dans l'histoire humaine.

Plus de gens que jamais passeront plus de temps que jamais à écrire. On n'a qu'à voir le temps que passent tant de gens à leur ordinateur.

On a beau dire que le courriel engendre son propre dialecte, plus proche de la langue parlée que de la langue écrite, il reste que pour s'y adonner, il faut savoir écrire, au moins écrire dans une langue compréhensible.

La pratique de l'Internet exige en outre une attention très fine à l'orthographe. Les adresses Internet sont beaucoup plus complexes que les adresses résidentielles. Escamotez une lettre, un signe, et votre message ne se rendra pas à destination.

Vous voulez vous renseigner sur le pays de Galles ? Vous avez intérêt à ne pas vous tromper. Exemples : www.bwrdd-yr-iaith.org.uk/html/right-e.html... www.ciral.ulaval.ca/alx/amlxmonde/europe/paysgalles.htm... Disons que c'est plus complexe, comme adresse, que le 1234, Panet ! Vous auriez mis deux « n » à Panet, le facteur se serait débrouillé. Mais l'informatique est aveugle et primaire : adresse fautive, pas de courrier !

La moindre faute d'orthographe vous condamne à errer sans fin sur Internet ou dans les banques de données. Si vous cherchez de l'information sur René Lévesque et tapez « Lévèque », bonne chance... Il y a quelque temps, j'ai cherché en vain des informations sur le juge Jean-Louis Baudouin, jusqu'à ce qu'un collègue me signale que son nom ne s'écrivait pas, comme le veut l'orthographe usuelle, « Beaudoin » ou « Beaudouin », mais... Baudouin, sans « e », mais avec un « u ».

Le langage informatique est une nouvelle « lingua franca » que les enfants apprennent instinctivement, mais l'informatique n'est qu'un support technique. Son contenu reste indissociablement lié à la langue. C'est pourquoi l'apprentissage de la langue est plus que jamais une nécessité. Or, s'il s'agit, dans la foulée de cette aventure gigantesque qu'est Internet, de s'ouvrir au reste du monde, il va de soi que la langue de l'école doit correspondre le plus étroitement possible aux normes de la francophonie internationale.

Nous reviendrons prochainement sur cette question, car à ce chapitre, comme à de nombreux autres d'ailleurs, le rapport de la commission Larose sur les états généraux du français est extrêmement décevant.

■ ■ ■

CORRECTION : Dans ma chronique de samedi dernier, une interprétation fautive d'un article de journal m'a fait écrire que l'avion dans lequel voyageait le premier ministre Chrétien lors de la dernière campagne électorale et qui a dû atterrir d'urgence à Québec appartenait à la compagnie Canada 3000.

C'est une erreur dont je m'excuse. Il s'agissait effectivement d'un Boeing 737, mais qui appartenait à Air Canada. Idem pour l'appareil dans lequel voyageait le chef allianciste Stockwell Day. Ce qui prouve que même les gros transporteurs ne sont pas à l'abri des défaillances techniques.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

6 septembre 2001

Page A18 manquante